

HAND

Infos



PAUL LOPEZ nous a quittés.

La FFHB adresse toutes ses condoléances à la famille et aux proches de Paul Lopez, décédé le 19 avril dernier à Carcassonne. Cet ancien arbitre international de handball a donné une grande partie de sa vie à notre sport et à l'arbitrage en particulier, national et international. Il a notamment arbitré plusieurs finales de championnat de France et un quart de finale de Championnat du Monde et a initié l'arbitrage en double aux côtés de M. Bouligaud.



FRANCE A FÉMININE

TOURNOI DES 4 NATIONS
Les Bleues sur une bonne note !

La semaine n'aura pas été vaine, loin de là pour l'équipe de France qui a quitté l'Allemagne dimanche en milieu d'après-midi sur un succès acquis sur l'Espagne lors du dernier match du Tournoi des 4 Nations. Le bilan du rassemblement est donc encourageant puisque les Françaises l'achèvent invaincu après avoir dominé la Norvège (22-28) puis fait match nul avec l'Allemagne (25-25). Prochain rendez-vous pour les Bleues les deux premiers week-end de juin pour disputer la qualification au Mondial 2011 face à la Slovaquie.

Jeudi 21 avril 2011 France / Norvège : 22-18 (10-11)

FRANCE Gardiennes : Leynaud (7/17 dt 1/4), Darleux (9/16) ; Buteuses : Goudjo (2/2), Kanto (2/2), Ayglon (1/4), Spincer, Pineau (0/2), Mendy (1/3), Baudouin (2/3 dt 2/2), Ghabouyou, Bruneau (0/2), Dembélé (4/5), Deroin (2/3), Piejos (2/2), Signaté (5/12), Lacrabère (1/4)

NORVEGE Gardiennes : Odegard 0 dt 0/1, Haraldsen (12 dt 0/2) ; Buteuses : Naess (1/4), Ofteald, Alstadt (1/1), Loke (4/4), Nostvold, Breivang (0/1), Johansen (1/2), Frajford (1/4), Wibe, Kristiansen (3/5), Sulland (3/9 dt 1/2), Riegelhuth (4/6 dt 2/2), Stange (0/3), Herrem

Samedi 23 avril 2011 Allemagne / France : 25-25 (13-12)

ALLEMAGNE Gardiennes : Schülke (9/21 arrêts dt 1/3), Woltering (6/19 arrêts dt 0/2 pen, 30 min.) ; Buteuses : Wohlbold (1/2), Klein, Jurack (2/6), Lang (2/5), Mietzner (1/3 dt 0/1 pen.), Augsburg, Loerper (5/6 dt 1/1 pen.), Hering (2/3), Krause (2/8), Richter (6/8), Nadgornaja (0/1), Steinbach (2/3), Melbeck (2/2 dt 1/1 pen.), Schulze

FRANCE Gardiennes : Leynaud (16 arrêts dt 1/2, 48 min.), Darleux (1 arrêt dt 0/1, 12 min.) ; Buteuses : Goudjo (cap), Kanto (1/1), Ayglon (4/5), Spincer (1/3 dt 1/2 pen.), Pineau (3/5), Mendy (2/4), Baudouin (3/3 dt 3/3 pen.), Ghabouyou, Bruneau, Dembélé (1/2), Deroin (1/3), Piejos (1/2), Signaté (3/7), Lacrabère (5/7)

Dimanche 24 avril France / Espagne : 25-22 (11-11)?

FRANCE Gardiennes : Darleux (7 arrêts, 36 min.), Attingré (3 arrêts, 24min.) ; buteuses : Goudjo (cap., 2/4), Kanto (2/2), Ayglon (0/1), Spincer (1/1), Pineau (1/3), Mendy (4/7), Baudouin (8/11 dt 4/5 pen.), Ghabouyou (0/2), Bruneau (1/2), Dembélé (1/2), Piejos (2/5), Limal, Lacrabère (3/6)

ESPAGNE Gardiennes : Gonzalez (16 arrêts dt 1 pen., 60 min.), Castellanos ; buteuses : Lopez (0/1), Agirre, Alberto (4/8 dt 0/1 pen.), Fernandez (8/13), Cuadrado (3/4 dt 1/1 pen.), Benzal (2/3), Castro, Nuñez, Amoros (2/2), Doiro (0/1), Mannaut, Escibano (0/1), Elorza (0/2), Guerola (3/5 dt 2/2 pen.)



FRANCE JUNIORS FÉMININE

FRANCE / DANEMARK
À CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Les filles de Paul Landuré peuvent être satisfaites de leur semaine internationale. Un match nul (21-21 jeudi 21 avril) et une victoire (26-21 samedi 23 avril) face aux Danoises ! De bon augure pour cette année marquée par la participation à l'Euro aux Pays Bas en août dont le tirage des poules aura lieu mercredi 27 avril.



FRANCE CADETS MASCULINE

FRANCE / POLOGNE
À WLADYSLAWOWO

Les Cadets ont à nouveau remporté les deux matches contre la Pologne : **30-22** jeudi 21 avril et **35-26** vendredi 22 avril. Les joueurs de Philippe Schlatter peuvent donc rentrer satisfaits de leur semaine internationale avec ces deux belles victoires face aux Polonais.



AVIS AUX INTERNATIONAUX

En tant qu'international(e), vous disposez d'un place pour les rencontres suivantes :

- les finales de la **Coupe de France** 2011, à Paris-Bercy le samedi 21 mai 2011
demande à nous retourner **avant le 29 avril 2011**

- **France / Slovaquie** (qualificatif pour le Mondial féminin 2011), à Pau le dimanche 5 juin 2011
demande à nous retourner **avant le 13 mai 2011**

Les demandes sont à adresser à la FFHB : 62, rue Gabriel-Péri, 94250 Gentilly (e-mail : ffhb@ff-handball.org, fax : 01 46 15 03 60), à l'attention de Simone Bernoville .

Toute demande devra être accompagnée d'une photocopie de votre carte d'international(e).



INFORMATION ADMINISTRATIVE

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET LA PROTECTION SOCIALE

L'URSSAF a mis à jour (1^{er} janvier 2011) son *Guide relatif à l'Association sportive et la protection sociale*.

Spécifiquement consacré aux associations sportives, ce *Guide* aborde :

- les principales étapes de la création d'une association sportive (rédaction des statuts au fonctionnement, en passant par la répartition des tâches, des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs),

- les obligations que l'association doit respecter lorsqu'elle embauche des salariés (droit du travail, convention collective, protection sociale...),

- les démarches de l'employeur, les offres de services qui simplifient les formalités liées à l'emploi de salariés.

Le document liste également l'ensemble des contacts utiles dans les différents domaines intéressant les associations sportives.

Consulter gracieusement le *Guide* sur le site de l'URSSAF :

http://www.urssaf.fr/images/ref_guide_Asso_sportive.pdf



EXTRAITS PV

BUREAU DIRECTEUR DU 15 AVRIL 2011

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : BECCIA Evelynne, DEMETZ Jean-Paul, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, BANA Philippe.

Assistent : JACQUET Michel, CHARLET Jacques (Président Ligue Dauphiné-Savoie).

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 11 h 15 au Palais des Congrès de Reims.

L'Assemblée Générale 2012 devait avoir lieu au Palais des Congrès d'Évian les 20 et 21 avril. Jacques CHARLET nous informe que cette installation est occupée par la préparation du 1^{er} tour de l'élection présidentielle qui aura lieu le dimanche 22 avril. Après avoir envisagé un déplacement de dates qui s'avère impossible à cause des calendriers, Jacques CHARLET propose une solution de repli sur le Palais Lumière d'Évian. La présentation des conditions d'accueil entraîne l'approbation du Bureau Directeur pour l'organisation de l'Assemblée Fédérale sur ce site à la date initiale. Concernant le coût de location, ce dernier s'avère supérieur à celui prévu pour le Palais des Congrès. Jacques CHARLET négociera, avec l'aide du club local, un tarif à l'identique du Palais des Congrès. Dans ces conditions, le Bureau Directeur donne un accord de principe et lui demande, afin de confirmer cet accord, de communiquer au Trésorier les conditions qu'il aura obtenues.



Alain JOURDAN et Michel JACQUET font une rapide présentation et donnent les dernières informations sur le déroulement et la tenue de l'Assemblée Générale de Reims.

Joël DELPLANQUE présente le dernier état des lieux de l'appel à concurrence de la LNH pour la commercialisation de ces droits TV, et fait part de ses contacts avec les différents responsables de chaînes concernant la négociation en cours.

Le Bureau Directeur confirme l'appellation Jean-Claude THOMAS pour la Coupe de France féminine nationale.

Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur des difficultés liées à la mise en place du tournoi FDJ de Paris 2012 suite au démarrage anticipé du Championnat d'Europe masculin en Serbie. Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur de l'orientation vers une formule avec un match en province et un match à Bercy, contre un adversaire restant à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 15.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2011 PALAIS DES CONGRÈS DE REIMS

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MARCET Odile, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : ARNAULT Francis, BOURASSEAU Marie, GLEIZES CERVERA Sophie, GREGOIRE Philippe, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, SMADJA Alain.

Assistent : AMIEL André, LACOUX Jean-Pierre, JACQUET Michel, BANA Philippe.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte le vendredi à 15 avril à 13 h 45 à Reims.

À la suite de la démission de Daniel COSTANTINI du Conseil d'Administration, le Président, en application de l'article 14.14 des Statuts de la FFHB, propose la candidature de Laurent MARTINI. Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, coopte ce dernier. Cette cooptation étant soumise à la validation de l'Assemblée Générale 2011.

L'organisation des finales de Coupe de France 2012, programmée le samedi 14 avril, aurait dû se dérouler à Bercy. Bien qu'à la consultation initiale le Palais Omnisports de Paris Bercy ait été disponible, il s'avère que depuis un spectacle a été programmé à cette période. Devant l'impossibilité de modifier la date prévue compte tenu des calendriers sportifs, le Conseil d'Administration débat de l'opportunité ou non d'une implantation pérennisée et « tournante » en province pour les années à venir. Après en avoir débattu, le Bureau Directeur décide de se déterminer définitivement après le bilan de l'édition du 21 mai 2011 à Bercy.

En lien avec la proposition n° 4 de la Commission nationale des Statuts et de la Réglementation, Claude PERRUCHET évoque au Conseil d'Administration l'hypothèse d'une équipe de N1M ou de D2F susceptible d'accéder à la division Handball ProD2 ou à la LFH et faisant l'objet d'une convention de regroupement entre club sous le régime de l'article 26 des règlements généraux. Cet article n'autorisant, depuis plusieurs saisons, de tels regroupements que lorsque l'équipe 1^{re} évolue au maximum en N1M ou en D2F, il propose au Conseil d'Administration de compléter la nouvelle rédaction de l'article 25 des règlements généraux présentée à l'Assemblée Générale pour y prévoir explicitement l'interdiction des conventions de cette nature en HB ProD2 et en LFH.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14 h 10.

BUREAU DIRECTEUR TÉLÉPHONIQUE DU 22 AVRIL 2011

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Excusée : BECCIA Evelyne.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel, BANA Philippe, BAUDE Pascal (en partie), SIFRE Jean-Marie (en partie).

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Joël DELPLANQUE tient au préalable à remercier et à féliciter, au nom de la FFHB, le Secrétaire Général et toute son équipe pour l'excellente organisation de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Reims. Celle-ci fut une réussite grâce aussi à la collaboration efficace des bénévoles et des salariés de la Ligue de Champagne Ardennes avec l'apport important des salariés de la FFHB dans la préparation et la réalisation de cette manifestation.

Le Bureau Directeur approuve les PV des Bureaux Directeurs des 25 mars et 15 avril 2011.

Le Bureau Directeur étudie la demande de report au 22 mai 2011 du match Metz/Mios de LFH prévu le week-end du 7/8 mai 2011 (dernière journée du championnat) et liée à la proposition de France 3 Lorraine de retransmettre la rencontre en direct sur son antenne. Pascal BAUDE, au nom de la COC, développe les risques qu'un tel report ferait peser sur l'équité de la fin du championnat. Après avoir entendu l'avis des clubs de LFH exprimé par Jean-Marie SIFRE, vice-président de la LFH, le Président invite ce dernier à quitter la conférence.

À l'unanimité, le Bureau Directeur se range aux arguments du président de la COC et maintient la rencontre à la date de report initiale fixée par le calendrier officiel féminin, à savoir le mercredi 4 mai.

Joël DELPLANQUE fait part de son désir de revenir sur la question de l'implantation des finales de coupes de France pour l'année 2012. Compte tenu de la volonté majoritaire du Conseil d'Administration de prévoir durablement ces finales à Paris, le Président interroge sur l'opportunité de leur organisation en Province en 2012 et du choix d'un site neutre. Ce dernier élément exclurait les hypothèses du Phare à Chambéry et de l'Aréna de Montpellier initialement évoquées.

Le Bureau Directeur se range à l'avis du Président pour écarter Chambéry et Montpellier au bénéfice d'un site neutre, Coubertin à Paris ou Antarès à Mans.

Le Bureau Directeur valide la désignation de Sandrine JALLET comme membre de la commission d'appel de la CNCG, sur proposition de Philippe WAGNER, son président. Cette commission d'appel statue sur les appels de la CNCG, de sa commission contentieuse mais aussi, le cas échéant, de la CNACG de la LNH.

Le Bureau Directeur décide, sur proposition de la Commission des agents réunie le 30 mars 2011, de renouveler pour 3 ans les licences de trois agents sportifs de handball, M. Patrick RENAUD, M. Andrej GOLIC et la SARL Hand Career Management représentée par son gérant Yannick GERS. Conformément à la réglementation, les 3 agents ont produit, à l'appui de leur demande, les documents nécessaires (bilan d'activité, liste des mandats et le cas échéant état des litiges).

Le Bureau Directeur ne peut donner suite à la demande du syndicat des agents sportifs relayée par la Commission des agents visant à l'attribution de cartes fédérales aux agents sportifs de handball. D'une part, les conditions de délivrance de ces cartes fédérales sont définies par le règlement intérieur fédéral et soumises donc à une procédure particulière ; d'autre part, elles ne permettent pas d'accéder aux rencontres de LNH, objet de la demande, sans l'autorisation distincte des clubs hôtes de cette compétition.

Le Bureau Directeur étudie les analyses proposées par Jean-Pierre FEUILLAN sur la dotation des équipes de France et de l'encadrement lié aux offres de SHILTON et EDEN PARK. Après examen du tableau comparatif des offres, le Bureau Directeur opte pour la société EDEN PARK pour le contrat Habilleur FFHB et charge Jean-Pierre FEUILLAN de finaliser le projet de contrat.

Michel JACQUET et Claude SCARSI donnent une information sur les recrutements prévus. Au 18 avril, Angèle BROU est recrutée en remplacement de Carole DEMOCRITE pour un CDD de 12 mois sur le poste de secrétaire des commissions et Marc BOLLENGIER en CDD 5 mois en qualité d'assistant marketing.

Le Président adresse ses félicitations à toute l'équipe de la Communication pour la nouvelle maquette du Handmag qui correspond bien à l'esprit de la demande, dynamique et conforme à ce que nous avons souhaité. Alexis MANOUVRIER rappelle le rôle singulier et permanent que joue Christine MAILLET dans le montage de cette revue. Il s'agit maintenant de diversifier et d'étudier les champs de diffusion du magazine.

Philippe BANA évoque le positionnement de Bercy par rapport aux exigences de la préparation et du démarrage de la compétition masculine européenne en Serbie. Le Bureau Directeur valide en l'état la mise en place du tournoi FDJ de Paris à Bercy le jeudi 12 janvier 2012 avec une rencontre le mardi 10 janvier en province dans un site permettant un déplacement depuis Cap Breton dans les meilleures conditions avant le départ pour la Serbie depuis Paris. La Norvège a donné un accord de principe pour ces deux rencontres.

D'autre part, des appels à candidatures vont être lancés pour les France/Slovaquie des 3 et 5 novembre 2011 et France/Suisse les 5 et 7 avril 2012.

Il est rappelé enfin que l'équipe France A féminine rencontrera la Slovaquie à Pau le 5 juin 2011 en match qualificatif pour le Mondial 2011 au Brésil. En outre, deux rencontres contre la Norvège auront lieu le 29 juillet à Toulon et le 31 juillet à Nîmes. Entre le 17 et le 24 octobre, l'équipe féminine pourrait disputer une première rencontre qualificative pour les championnats d'Europe en France sur un lieu à déterminer ; le TIPIFF restant positionné les 26 et 27 novembre 2011.

Suite à un jugement prud'homal à l'encontre d'un comité départemental, le Bureau Directeur, par la voix de Jacques BETTENFELD, rappelle que le droit du travail est de plus en plus complexe et qu'il nécessite une vigilance accrue. Jacques BETTENFELD et Alain KOUBI étudieront la possibilité de mettre en place une protection juridique, tant en matière de droit social que financière. Des communications au CPL, CPC, réunions des secrétaires généraux de Ligues et des trésoriers de Ligues ainsi que des aides ponctuelles pourront être proposées dans ces domaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h10.



JURY D'APPEL

RÉUNIONS DES 3 ET 11 MARS 2011

• Dossier n° 854 – Licencié Loïc WEBER – Comité Ille et Vilaine – Discipline / FFHB

Considérant qu'il est constant que, après l'audition de M. WEBER lors de sa réunion du 3 février 2011 au cours de laquelle elle a examiné le cas de ce dernier, la commission nationale de discipline a, en l'absence de M. WEBER et au cours de son délibéré, contacté téléphoniquement et recueilli les déclarations de l'un des arbitres, témoin des faits reprochés à M. WEBER, de la rencontre suivant celle au cours de laquelle se sont produits ces faits ; qu'à supposer que M. WEBER ait été informé, avant la séance, que la commission était susceptible d'entendre ce témoin, ce que conteste M. WEBER et ce qui ne résulte pas des éléments en possession du jury d'appel, en tout état de cause l'audition de ce témoin en l'absence de M. WEBER, d'une part, au cours du délibéré après que les débats ont été clos, d'autre part, a méconnu les principes généraux des droits de la défense, lesquels incluent le principe du contradictoire, a méconnu le principe du caractère public des débats et a méconnu le principe selon lequel, dans tous les cas, le licencié poursuivi doit pouvoir prendre la parole en dernier ; que ces différents manquements constituent un vice de procédure substantiel de nature à entraîner l'annulation de la décision contestée de la commission nationale de discipline ;

Considérant qu'il appartient au jury d'appel, en application de l'article 10.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de reprendre l'instruction du dossier et de statuer au fond ;

Considérant qu'il est reproché à M. WEBER, arbitre du groupe 1, d'avoir, lors de la rencontre, à laquelle il assistait en tant que spectateur et père d'un joueur, du championnat de France moins de 18 ans masculins, poule 5, opposant, le 9 octobre 2010 à Saint-Malo, les clubs CJF Saint-Malo et ES Falaise, d'une part, pendant la rencontre, déstabilisé les deux jeunes arbitres en manifestant, par des gestes, des paroles ou des cris, sa réprobation de leurs décisions, d'autre part, après la rencontre, interpellé les deux jeunes arbitres pour critiquer leur arbitrage ;

Considérant qu'il résulte des éléments en possession du jury d'appel et des débats devant lui que, pendant la rencontre, de nombreux spectateurs, notamment des parents de joueurs, soutenant le club CJF Saint-Malo ont manifesté leur réprobation de décisions prises par les arbitres ; qu'un incident en est d'ailleurs résulté entre des spectateurs et le père d'un des arbitres ; que l'un des deux arbitres déclare toutefois ne pas être en mesure d'identifier M. WEBER, qu'il ne connaissait pas avant la rencontre, parmi ces spectateurs et, par suite, de confirmer la part prise par ce dernier dans cette contestation ; que, si l'autre arbitre déclare avoir, pour sa part, identifié M. WEBER parmi les spectateurs, d'une part, il précise n'avoir été gêné par le comportement de celui-ci qu'à partir de la 50ème minute, d'autre part, il n'apporte pas d'éléments précis permettant de caractériser, de la part de l'intéressé un comportement, excédant ce qu'il est possible de tolérer de la part d'un spectateur soutenant son équipe, propre à déstabiliser les arbitres, qui n'ont au demeurant formulé aucune remarque à cet égard pendant la rencontre ;

Considérant, en revanche, qu'il n'est pas contesté par M. WEBER que celui-ci a, après la rencontre, interpellé les deux jeunes arbitres et leur a reproché leur arbitrage ; que, si M. WEBER et les deux jeunes arbitres sont en désaccord sur les termes utilisés par M. WEBER pour formuler ses critiques, ni sa qualité d'arbitre du groupe 1, ni sa qualité de spectateur n'autorisent M. WEBER à s'arroger le droit de formuler aux jeunes arbitres une appréciation critique quant à leur arbitrage ; qu'au demeurant, les jeunes arbitres étaient suivis, pendant la rencontre, par un conseiller d'arbitres, seul qualifié pour procéder à une telle appréciation ; que de tels agissements constituent des propos excessifs et une attitude incorrecte, faits qualifiés de « comportement incorrect » par l'article 22, annexe 4, A1 du règlement disciplinaire de la FFHB ; que la faute ainsi commise justifie que soit infligée à M. WEBER la sanction de blâme.

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide d'annuler la décision prise le 3/2/2011 par la Commission nationale de discipline de la FFHB et de sanctionner M. Loïc WEBER d'un blâme.

• Dossier n° 855 – Président Mathias MERCIER – Club Vedène HB – Discipline / Provence Alpes

Considérant qu'aucune irrégularité de forme ou de procédure n'est à relever dans la décision contestée du 14/2/2011 par la commission de discipline de la Ligue Provence-Alpes de Handball à l'encontre de M. Mathias MERCIER, Président du Vedène HB ; qu'en raison de la gravité des faits reprochés, la commission de 1^{ère} instance a évoqué l'article 9.5 § c du règlement disciplinaire pour lever l'effet suspensif de l'appel ;

Considérant qu'il est constant que la décision de la CRL de la Ligue Provence-Alpes prise le 6/1/2011 de déclarer qu'il y a eu fraude dans l'établissement des licences des deux jeunes joueurs et de demander au bureau directeur de la Ligue d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre de M. MERCIER, Président du Vedène HB, n'a pas été contestée et n'a pas fait l'objet d'un appel ;

Considérant qu'il est avéré que les bordereaux de réaffiliation de deux jeunes licenciés inscrits au club de Vedène lors de la saison 2009/2010, ont été établis à leur insu, en témoignent les déclarations des parents de ces deux licenciés ;

Considérant que M. MERCIER, Président du Vedène HB, ne nie pas la matérialité des faits qui lui sont reprochés, les mettant sur le compte d'une regrettable méprise administrative commise par le secrétaire du club et consécutive à la précipitation à traiter un nombre important de renouvellement de licences au cours du mois de juillet 2010, précise que les bordereaux d'affiliation des deux jeunes joueurs concernés se sont retrouvés mêlés à un paquet d'autres bordereaux en partance pour homologation à la Ligue, que, pour gagner du temps et en l'absence des deux joueurs, le secrétaire du club a signé en leur lieu et place lesdits bordereaux ;

Considérant que le Président du Vedène HB semble minimiser la faute commise en la qualifiant de simple erreur administrative sans intention de nuire aux intérêts des deux jeunes licenciés, en affirmant qu'il n'y a pas eu intentionnalité de frauder et que le club n'a pas tiré profit du renouvellement de ces deux licences ; que nonobstant cette vision des faits, il est constant que la falsification des signatures des deux jeunes licenciés ou de leurs représentants légaux sur un document officiel au fin d'établir un renouvellement de leur licence représente un faux en écriture pouvant être qualifié de fraude sur les éléments d'information relatifs à la constitution d'un dossier présenté par un club ; que cette grave faute commise doit être sanctionnée en application de l'article 22 annexe 7 § B.3 du règlement disciplinaire ;

Considérant que la sanction d'un an de suspension infligée à M. MERCIER, à raison des faits précités, par la commission régionale de discipline n'est pas disproportionnée par rapport à la faute commise et respecte le quantum de la sanction prévue à l'article 22 annexe 7 § B.3 du règlement disciplinaire ; que, toutefois, en reconnaissant que M. MERCIER, Président du Vedène HB, endosse la responsabilité de la fraude avérée à la place d'un dirigeant de son club, il est permis d'accorder à l'intéressé des circonstances atténuantes ; qu'en conséquence, il y a lieu de réformer partiellement la décision prise le 14 février 2011 par la commission de 1^{ère} instance en assortissant en partie du sursis à la sanction initiale ;

Considérant, par ailleurs, que l'appel incident présenté par le représentant chargé de l'instruction en première instance au nom de la Ligue de Provence-Alpes de Handball ne pouvait avoir pour objet de demander l'aggravation de la sanction puisque la sanction prononcée était au maximum de son quantum ; qu'en tout état de cause, il résulte de ce qui vient d'être dit que la sanction infligée par la commission régionale de discipline était correctement proportionnée aux faits et qu'il n'y a, dès lors, pas lieu de l'aggraver ; que, par suite, sans qu'il soit besoin de s'interroger sur les motifs de celui-ci, il y a lieu de rejeter ledit appel incident.

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB de réformer partiellement la décision du 14/2/2011 de la commission de discipline de la Ligue Provence-Alpes et d'infliger à M. Mathias MERCIER une suspension d'un an, dont 6 mois avec sursis, assortie d'une période probatoire de deux ans et d'une pénalité financière de 600€ infligée au club Vedène Handball.

• Dossier n° 856 – Club US PALAISEAU – CRL / Essonne

Considérant que le fondement de la décision prise le 7/2/2011 par la CRL du Comité de l'Essonne repose sur l'application de l'article 3.2.2 du règlement des dispositions concernant l'arbitrage en matière de dépôt d'une réclamation pour faute technique d'arbitrage au cours d'une rencontre, la commission ayant jugé irrecevable la réclamation déposée par le capitaine de l'US Palaiseau au motif que « la réclamation a été demandée après le retour des équipes aux vestiaires » ;

Statuant en premier lieu sur l'irrecevabilité de la réclamation prononcée en 1ère instance,

Considérant que l'article 3.2.2 du règlement des dispositions concernant l'arbitrage stipule qu'une réclamation contre une décision suivie de l'arrêt de la rencontre devra être formulée avant le retour aux vestiaires des joueurs et transcrite sur la feuille de match selon les modalités définies dans ledit article ; que cette disposition s'entend devoir être réalisée avant le terme effectif de la rencontre, à savoir la signature par les capitaines des deux équipes et l'arbitre de la feuille de match ;

Considérant qu'il ressort du débat contradictoire entre l'arbitre de la rencontre et les deux capitaines des équipes que, dès le coup de sifflet final, l'officiel responsable de l'US Palaiseau a annoncé à l'arbitre l'intention du club de Palaiseau de déposer une réclamation, que l'arbitre lui a précisé qu'il revenait au capitaine de l'équipe de le faire, que ce dernier a confirmé la demande faite par son manager, que l'arbitre a invité les deux capitaines à le suivre dans son vestiaire pour les formalités administratives de fin de match, que le capitaine de l'US Palaiseau a dicté sa réclamation à l'arbitre en présence du capitaine de l'AS Villebon, que tous trois ont ensuite signé la feuille de match ;

Considérant que ce déroulé des faits, confirmé en séance par les personnes concernées, est conforme au processus de dépôt d'une réclamation pour faute technique tel que défini à l'article 3.2.2 du règlement des dispositions concernant l'arbitrage ; qu'il y a donc lieu de déclarer la réclamation, déposée par le capitaine de l'US Palaiseau au cours de la rencontre du championnat départemental honneur masculin + 16 ans du 11/12/2010 ayant opposé l'équipe de l'AS Villebon à celle de l'US Palaiseau, recevable sur la forme de son dépôt ; que, surabondamment, ce constat amène donc le jury d'appel à annuler la décision prise le 7/2/2011 par la commission de 1ère instance de rejeter la réclamation déposée par le club de l'US Palaiseau au motif d'irrecevabilité et, en application de l'article 10.5 § c du règlement d'examen des réclamations et litiges, de reprendre l'instruction du dossier et de statuer au fond ;

Statuant sur le fond,

Considérant que l'objet de la réclamation déposée par le capitaine de l'US Palaiseau porte sur le fait qu'au retentissement du klaxon marquant la fin de la rencontre une irrégularité a été commise, que celle-ci n'a pas été pénalisée et que le jet franc, qui en résultait, n'a pas été exécuté ;

Considérant que l'arbitre de la rencontre n'a pas transmis, comme l'article 3.2.2 du règlement des dispositions concernant l'arbitrage lui imposait de le faire, de rapport circonstancié à la commission départementale compétente ; que cette négligence a été corrigée par une déclaration écrite établie le 11/1/2011, à la demande de la commission de 1ère instance, au lendemain de la

réunion d'examen de la réclamation initiale ; que cette pièce du dossier, portée à la connaissance de la commission avant son délibéré du 7/2/2011, ne l'a pas été à la partie requérante, ce qui constitue un vice de forme dans la procédure engagée en 1ère instance ;

Considérant qu'il ressort des déclarations écrites de l'arbitre, déclarations qu'il confirme en séance et que les parties en présence certifient, la matérialité des faits suivante : à la suite d'un arrêt du temps et d'un problème de chronomètre réglé par l'arbitre, l'équipe de l'US Palaiseau a repris le jeu en attaque pour les huit secondes restantes du match, au moment où retentit le klaxon de fin de rencontre, une faute est commise par un joueur de Villebon, l'arbitre siffle la fin du match et invite les équipes à regagner leur vestiaire, il précise dans son rapport, comme d'ailleurs dans les observations au verso de la feuille de match, que « si le coup franc avait été joué, il aurait été exécuté depuis le centre du terrain » ;

Considérant qu'aux termes de la règle 2.4 du livret de l'arbitrage-Edition juillet 2010: « Toute irrégularité commise juste ou en même temps que le signal de fin de match doit être pénalisée, même si le jet franc qui en résulte ne peut être exécuté qu'après le retentissement de ce signal » ; qu'en l'occurrence, cette situation décrite correspond à celle de fin de la rencontre du championnat départemental honneur masculin + 16 ans du 11/12/2010 ayant opposé l'équipe de l'AS Villebon à celle de l'US Palaiseau ; qu'en conséquence, la faute commise par le joueur de Villebon au moment du retentissement du signal de fin de match aurait dû amener l'exécution d'un jet franc direct en faveur de l'US Palaiseau à l'endroit de la faute et après le coup de sifflet final ;

Considérant que le défaut d'exécution du jet franc est une transgression de la règle d'arbitrage précitée et constitue une faute technique d'arbitrage ayant entaché le déroulement de la rencontre ; que, si minime soit-elle, la probabilité pour l'équipe de l'US Palaiseau de concrétiser le jet franc par un but égalisateur existait ; que la faute technique a donc fait grief au réclamant et a eu une incidence directe sur le résultat de la rencontre ; qu'en conséquence et a contrario de l'application de l'article 3.4 du règlement des dispositions concernant l'arbitrage, il y a lieu de déclarer recevable sur le fond la réclamation déposée par le club de l'US Palaiseau et de décider de faire rejouer la rencontre concernée selon les modalités définies à l'article 92.2 des règlements généraux de la FFHB et dans le respect de l'article 94.2.1 dudit règlement.

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide, après avoir annulé la décision du 7/2/2011 de la Commission des réclamations et litiges du Comité de l'Essonne, de déclarer recevable sur la forme et sur le fond la réclamation déposée par le capitaine de l'US Palaiseau au cours de la rencontre du championnat départemental honneur masculin + 16 ans du 11/12/2010 ayant opposé l'équipe de l'AS Villebon à celle de l'US Palaiseau, et, au motif d'une faute technique d'arbitrage avérée, de faire rejouer la rencontre en faisant supporter à la CDA du Comité de l'Essonne les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et d'arbitrage de la rencontre.

• Dossier n° 858 – Joueur mineur – Club ASCAP PAYS DE MONTBELIARD – Discipline / Franche-Comté

Considérant que la Commission de discipline de Franche-Comté a décidé, en raison de la clarté de la situation concernée, de ne pas organiser d'instruction ; que, partant, ladite Commission n'a pas respecté les dispositions de l'article 7.3 précité ; que la décision rendue doit donc être annulée ;

Considérant par ailleurs que la période de suspension infligée au joueur mineur n'a pas été notifiée selon les modalités définies à l'article 22.2 du règlement disciplinaire de la FFHB, à savoir en fixant une date de début de suspension et une date de fin, et non pas sous la forme d'une succession de week-ends comme elle apparaît dans le procès-verbal de la décision ;

Considérant qu'il appartient donc au jury d'appel, en application de l'article 10.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de reprendre l'instruction du dossier et de statuer au fond ;

Sur le fond :

Considérant, à titre liminaire, que les errements des arbitres de la rencontre dans l'établissement de la feuille de match après que le match a été arrêté, et notamment l'absence de mention relative à un éventuel rapport, pour regrettables qu'ils soient, ne sont pas de nature à bloquer la procédure disciplinaire, engagée, en l'espèce, sur le fondement d'un rapport communiqué dès le lendemain de la rencontre ;

Considérant que l'ensemble des acteurs concernés a reconnu les faits ; que le joueur mineur a notamment admis avoir menacé l'arbitre en lui indiquant vouloir « lui en mettre une » ; qu'il a également reconnu lui avoir mis en coup d'épaule en passant devant la table de marque, à laquelle il était accoudé, une fois le match arrêté ; qu'il a enfin reconnu lui avoir indiqué, sur le ton de l'ironie, l'avoir « fait exprès » ;

Considérant que les faits reprochés, par leur caractère répété et prémédité, révèlent l'intention malveillante du joueur mineur ; que ces faits, dont la gravité ne semble pas avoir été assimilée tant par ce dernier que par son représentant légal, ont correctement été qualifiés par la Commission régionale de discipline, laquelle a justement retenu, comme fondement, l'article 22 annexe 2 D 11 ;

Considérant, en revanche, que ces faits n'ont pas été sanctionnés de manière adaptée ; qu'il convient donc, ainsi que l'appel incident présenté par le Président de la Ligue de Franche-Comté le permet, d'alourdir la sanction infligée au joueur mineur et de transformer les deux dates de suspension assorties du sursis en deux dates de suspension ferme.

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide, après avoir annulé la décision du 22/2/2011 de la commission de discipline de la Ligue de Franche-Comté, de sanctionner le joueur mineur de 6 dates de suspension ferme assorties d'une période probatoire de 1 an et d'une pénalité financière de 270€ infligée au club de Montbéliard.



COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

RÉUNION DU 31 MARS 2011

- 1 date : joueur CUISENIER Kévin (HBC LIBOURNE). **Motif** : Défense haute potentiellement dangereuse envers un adversaire en suspension. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.
- 1 date : secrétaire GROSJEAN Gérard (STELLA SPORTS ST MAUR). **Motif** : De part son attitude, manquement à son devoir de réserve lié à sa fonction de secrétaire de table. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Comportement incorrect. **Période probatoire** : 6 mois.
- 1 date : président SARDIER Frédéric (HB MOUGINS MOUANS SARTOUX MANDELIEU). **Motif** : Propos excessifs envers un membre du corps arbitral. **Moment** : Après match. **Qualification** : Comportement incorrect. **Période probatoire** : 3 mois
- 1 date avec sursis : chronométrateur COLLING Christophe (STRASBOURG ROBERTSAU HB). **Motif** : Manquement à son devoir de réserve envers le corps arbitral. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Attitude antisportive. **Période probatoire** : 3 mois.
- 1 date avec sursis : chronométrateur BRAHIMI Omar (CM AUBERVILLIERS). **Motif** : Manque de sérieux dans son rôle de chronométrateur de nature à perturber le déroulement de la rencontre. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Comportement incorrect. **Période probatoire** : 3 mois.
- 1 date avec sursis : joueur DOUGAREM Yazid (CSM PUTEAUX). **Motif** : Après disqualification (3x2), propos excessifs. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Comportement incorrect. **Période probatoire** : 3 mois.
- 2 dates : joueuse CAMBERLIN Gaëlle (NARBONNE HB MJC). **Motif** : Brutalité sur adversaire. **Moment** : Dernière minute. **Qualification** : Irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.
- 2 dates : capitaine LUBINO Sophie (ASPTT MARSEILLE). **Motif** : Terme de mépris envers le corps arbitral. **Moment** : Après match. **Qualification** : Attitude antisportive. **Période probatoire** : 3 mois.
- 2 dates dont 1 avec sursis : officiel responsable CARPENTIER David (CJF ST MALO). **Motif** : Propos excessifs réitérés envers le corps arbitral. **Moment** : Après match. **Qualification** : Attitude antisportive. **Période probatoire** : 6 mois.
- 2 dates dont 1 avec sursis : joueur BETTAN Etienne (ROC AVEYRON HB). **Motif** : Dans les dernières secondes de jeu, ceinturage grossier sur adversaire visant la préservation du score. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.
- 2 dates dont 1 avec sursis : joueur CAPUT Louis (CS REICHSTETT). **Motif** : Brutalité sur adversaire. **Moment** : Pendant match. **Qualification** : Irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.
- 9 dates dont 5 avec sursis : joueur SOUCHE Thomas (HBC AIX EN SAVOIE). **Motif** : Coup volontaire sur officiel adverse suite à provocation. **Moment** : Après match. **Qualification** : Violence grave. **Période probatoire** : 1 an.
- Sans suite : spectateur HBC CONFLANS.



DÉVELOPPEMENT

STAGE PRATIQUE HANDENSEMBLE

du 2 au 6 mai à Yerville (Ligue de Normandie). Dépêchez-vous de vous inscrire, il reste quelques places disponibles.

OPÉRATION GRANDS STADES 2011

11 sites labellisés cette année, rendez-vous sur le site de la fédération pour découvrir les sites organisateurs et allez encourager les mini-experts en herbe...

OPÉRATION "ÉTÉ DU HAND 2011"

ouverture du dossier de labellisation ce vendredi, n'hésitez pas à vous inscrire pour participer à la grande fête du sandball.

KITS DÉVELOPPEMENT

Retrouvez les offres commerciales réservées aux structures affiliées à la FFHB (kits « Premiers pas », « Scolaire », « Accueil » et « Minihand ») sur le site fédéral : <http://www.ff-handball.org/metiers-du-handball/developpement/offres-commerciales.html>



INFOS COC

TIRAGE DU TOUR FINAL CHAMPIONNATS DE FRANCE MOINS DE 18 ANS FÉMININS (14-15 MAI 2011)

1/8 ET 1/4 DE FINALES

CHAMPIONNAT DE FRANCE « Challenge GARCONNET »

SITE N° 1 ORGANISATEUR* : NANTES

MATCH 1 : NANTES LOIRE ATLANTIQUE / TOULOUSE FEMININ HANDBALL
MATCH 2 : HBC SERRIS VAL D'EUROPE / VILLIERS ETUDIANTS CLUB HB

SITE N° 2 ORGANISATEUR* : TOULON ST CYR

MATCH 3 : ES BESANCON FEMININ / ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HB
MATCH 4 : TOULON/SAINT-CYR VAR HB / LA MOTTE SERVOLEX HB

SITE N° 3 ORGANISATEUR* : METZ

MATCH 5 : JACOU CLAPIERS LE CRES HB / GAP HB
MATCH 6 : METZ HB / ST ETIENNE ANDREZIEUX HB

SITE N° 4 ORGANISATEUR* : TOURNEFEUILLE

MATCH 7 : CH AUCELLOIS / STELLA SPORTS SAINT MAUR HB
MATCH 8 : TOURNEFEUILLE HB / CJF FLEURY LOIRET HB

CHAMPIONNAT DE FRANCE « ÉLITE »

SITE N° 1 ORGANISATEUR* : PLABENNEC

MATCH 1 : STADE PLABENNECOIS HB / MERIGNAC HB
MATCH 2 : A.S. MONTIGNY LE BRX HB / HB OCTEVILLE SUR MER

SITE N° 2 ORGANISATEUR* : NIMES

MATCH 3 : CA MORTEAU HB / CERCLE DIJON BOURGOGNE
MATCH 4 : HBC NIMES / AS HB VILLEFONTAINE

SITE N° 3 ORGANISATEUR* : BLAVOZY

MATCH 5 : ST GERMAIN BLAVOZY HB / AS CANNES HB
MATCH 6 : CHEVIGNY ST SAUVEUR HB / ST CHAMOND HB PAYS DU GIER

SITE N° 4 ORGANISATEUR* : BAYONNE

MATCH 7 : SMV VERNON ST MARCEL / BLANC MESNIL SPORT HB
MATCH 8 : AVIRON BAYONNAIS HB / CELLES SUR BELLE

CHALLENGE DE FRANCE

SITE N° 1 ORGANISATEUR* : VILLEMOMBLE

MATCH 1 : DREUX AC HB / BERGERAC HB
MATCH 2 : CERGY-PONTOISE HANDBALL / VILLEMOMBLE HANDBALL

SITE N° 2 ORGANISATEUR* : PLAN DE CUQUES

MATCH 3 : ASU LYON VAULX EN VELIN / KINGERSHEIM HBC
MATCH 4 : HANDBALL PLAN DE CUQUES / SANFLO MURAT HB

SITE N° 3 ORGANISATEUR* : LE POUZIN

MATCH 5 : LE POUZIN HB 07 / US CRAUOISE HB
MATCH 6 : REICHSTETT CS / HBC SALLANCHES

SITE N° 4 ORGANISATEUR* : COURSEULLES

MATCH 7 : COURSEULLES HBC / CENTRE ESSONNE HB FEMININ
MATCH 8 : ST MAMET HAND / ANGERS SPORTS LAC DE MAINE HB

*Si un club ne peut pas recevoir, l'organisation sera confiée à l'un des 3 autres clubs
HORAIRES : Samedi 14 mai : 17 h - 19 h (huitièmes de finale)
Dimanche 15 mai : 10 h 30 (matches de classement) et 14 h (quarts de finale)

ATTRIBUTION DES LIEUX DE FINALITÉS MOINS DE 18 ANS

Championnat de France moins de 18 féminins :
HBC DE CONFLANS (28 et 29 mai 2011)

Championnat de France moins de 18 masculins (Challenge de l'Artisanat Coupe FALCONY) :
CJF ST MALO HB (4 et 5 juin 2011)

Challenge de France moins de 18 ans masculins :
ST CYR TOURAINNE HB (4 et 5 juin 2011)



LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

LA NUIT DES ÉTOILES 2011

Faites briller vos étoiles !

Samedi 21 mai, les meilleures joueuses et le meilleur entraîneur de la saison 2010-2011 seront connus ! Les Étoiles du Handball s'apprêtent à illuminer Paris, où se tiendra la cérémonie de remise des trophées. Qui sera honoré ? Rien n'est encore joué. Pour voter, c'est très simple. Rendez-vous sur www.etoilesduhand.com !

Qui vote ?

Pour chaque catégorie, un jury d'experts a pré-sélectionné 3 joueuses (ou entraîneurs), toutes et tous présentés sur le site Internet dédié, www.etoilesduhand.com. Le vote du public compte pour 1/3. La voix des Internautes pèse autant que celle des joueuses (1/3) et entraîneurs (1/3) de la Ligue Féminine.

Comment voter ?

Rendez-vous sur www.etoilesduhand.com, jusqu'au 15 mai 2011. Créé pour l'occasion, ce site illustré permet de composer sa sélection gagnante. Plus de 2 000 personnes ont déjà voté. Mais rien est encore joué, les votes sont très serrés.

Et les nommés sont...

CATÉGORIE	NOM	CLUB
MEILLEURE GARDIENNE	Darleux Cléopâtre	Metz Handball
	Houba Nicky	Arvor 29 Pays de Brest
MEILLEURE ALIÈRE GAUCHE	Leynaud Amandine	Metz Handball
	Baudouin Paule	Mios Biganos
MEILLEURE ALIÈRE DROITE	Dembélé Siraba	Toulon St Cyr
	Ognjenovic Svetlana	Metz Handball
MEILLEURE ARRIÈRE GAUCHE	Dancette Blandine	HBC Nîmes
	Mavougou Jocelyne	Cercle Dijon Bourgogne
MEILLEURE ARRIÈRE DROITE	Piejos Katty	Metz Handball
	Khoulidi Inès	Mios Biganos
MEILLEURE PIVOT	Kysucanova Lenka	HBC Nîmes
	Mwasesa Christiane	Toulon St Cyr
MEILLEURE DEMI-CENTRE	Ayglon Camille	HBC Nîmes
	Gnabouyou M-Paule	Toulon St Cyr
MEILLEUR ENTRAÎNEUR	Lacrabère Alexandra	Arvor 29 Pays de Brest
	Boudan Gladys	Arvor 29 Pays de Brest
MEILLEURE FRANÇAISE	Goudjo Amélie	Issy Paris Hand
	Kanto Nina	Metz Handball
MEILLEURE ÉTRANGÈRE	Helgesson Thérèse	Toulon St Cyr
	Pineau Allison	Metz Handball
REVELATION DE L'ANNÉE	Portjanko Julija	Arvor 29 Pays de Brest
	Bezeau Laurent	Arvor 29 Pays de Brest
MEILLEURE FRANÇAISE	Gardillou Sébastien	Metz Handball
	Lacrabère Alexandra	Arvor 29 Pays de Brest
MEILLEUR ENTRAÎNEUR	Leynaud Amandine	Metz Handball
	Franc Kristina	Metz Handball
MEILLEURE ÉTRANGÈRE	Mwasesa Christiane	Toulon St Cyr
	Portjanko Julija	Arvor 29 Pays de Brest
REVELATION DE L'ANNÉE	Abdellahi Sabrina	Metz Handball
	Gnabouyou M-Paule	Toulon St Cyr
MEILLEURE FRANÇAISE	Nze-Minko Estelle	Mios Biganos



COUPES D'EUROPE

FÉMININES

CHALLENGE CUP

1/2 FINALES Mios Biganos HB / Handball Cercle Nîmes : 34-27 (aller : 27-28)
Mios qualifié pour la finale.

TIRAGE DE LA FINALE Mios Biganos HB / Muratpaşa Belediyesi SK (TUR)
ALLER : 7-8 mai 2011. RETOUR : 14-15 mai 2011

COUPE DES COUPES

1/2 FINALES Metz Handball / FTC-Rail Cargo Hungaria (HUN) : 29-27 (aller : 27-31)
Metz éliminé.

MASCULINES

COUPE DES COUPES

1/2 DE FINALE Amaya Sport San Antonio (ESP) / Tremblay en France HB : 27-23
RETOUR le 30 avril à 20h45

LIGUE DES CHAMPIONS

1/4 DE FINALE Rhein-Neckar Löwen (ALL) / Montpellier Agglomération HB (FRA) : 27-29
RETOUR le 30 avril 2011 à 17h00

« SAISON 2010-2011 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les textes réglementaires généraux concernant les compétitions nationales et sous réserve des procédures en cours. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant le 18-20 mars 2011 sont homologués.



LIGUE NATIONALE DE HANDBALL

JOURNÉE 20 (15/04/2011 - 17/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	33-28	DIJON BOURGOGNE H.B.	
DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	34-27	SAINT CYR TOURAINNE HANDBALL	
TOULOUSE UNION HANDBALL	36-35	HBC NANTES	
ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL	16-27	MONTPELLIER HANDBALL	
SAINT RAPHAEL VHB	30-23	UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	
CHAMBERY SAVOIE HB	25-16	OC CESSON HANDBALL	
PARIS HANDBALL	21-24	USAM NIMES GARD	
1 CHAMBERY SAVOIE HB	40 21 20 0	1 652 545	107 0 0 -
2 MONTPELLIER HANDBALL	40 21 20 0	1 678 529	149 0 0 -
3 DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	28 21 14 0	7 626 585	41 0 0 -
4 SAINT RAPHAEL VHB	27 21 11 5	5 609 568	41 0 0 -
5 HBC NANTES	24 21 11 2	8 600 587	13 0 0 -
6 ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL	23 21 11 1	9 553 563	-10 0 0 -
7 TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	22 21 9 4	8 527 561	-34 0 0 -
8 UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	16 21 7 2	12 571 613	-42 0 0 -
9 SAINT CYR TOURAINNE HANDBALL	14 21 7 0	14 566 621	-55 0 0 -
10 TOULOUSE UNION HANDBALL	14 21 6 2	13 566 619	-53 0 0 -
11 OC CESSON HANDBALL	13 21 5 3	13 526 551	-25 0 0 -
12 USAM NIMES GARD	12 21 5 2	14 512 538	-26 0 0 -
13 PARIS HANDBALL	11 21 4 3	14 551 596	-45 0 0 -
14 DIJON BOURGOGNE H.B.	10 21 4 2	15 531 592	-61 0 0 -

JOURNÉE 21 (22/04/2011 - 24/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
DIJON BOURGOGNE H.B.	23-28	SAINT RAPHAEL VHB	
OC CESSON HANDBALL	34-29	PARIS HANDBALL	
USAM NIMES GARD	24-26	MONTPELLIER HANDBALL	
CHAMBERY SAVOIE HB	32-25	ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL	
SAINT CYR TOURAINNE HANDBALL	28-18	TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	
HBC NANTES	37-27	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	
UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	25-31	TOULOUSE UNION HANDBALL	
1 CHAMBERY SAVOIE HB	40 21 20 0	1 652 545	107 0 0 -
2 MONTPELLIER HANDBALL	40 21 20 0	1 678 529	149 0 0 -
3 DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	28 21 14 0	7 626 585	41 0 0 -
4 SAINT RAPHAEL VHB	27 21 11 5	5 609 568	41 0 0 -
5 HBC NANTES	24 21 11 2	8 600 587	13 0 0 -
6 ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL	23 21 11 1	9 553 563	-10 0 0 -
7 TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	22 21 9 4	8 527 561	-34 0 0 -
8 UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	16 21 7 2	12 571 613	-42 0 0 -
9 SAINT CYR TOURAINNE HANDBALL	14 21 7 0	14 566 621	-55 0 0 -
10 TOULOUSE UNION HANDBALL	14 21 6 2	13 566 619	-53 0 0 -
11 OC CESSON HANDBALL	13 21 5 3	13 526 551	-25 0 0 -
12 USAM NIMES GARD	12 21 5 2	14 512 538	-26 0 0 -
13 PARIS HANDBALL	11 21 4 3	14 551 596	-45 0 0 -
14 DIJON BOURGOGNE H.B.	10 21 4 2	15 531 592	-61 0 0 -



HANDBALL PROD2

JOURNÉE 22 (15/04/2011 - 17/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
SAINTE US	23-28	ES BESANCON MASCULINE	
ES NANTERRE	27-25	GRAND NANCY ASPPT HB	
US CRETEIL HANDBALL	34-27	SMV VERNON SAINT MARCEL	
UMS PONTAULT-COMBAULT HANDBALL	28-28	MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE	
BILLERE HANDBALL	34-32	H.B.C. SEMUR-EN-AUXOIS	
ANGERS NOYANT HBC	28-33	PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL	
VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION	22-24	SELESTAT ALSACE HANDBALL	
1 US CRETEIL HANDBALL	58 22 17 2	3 636 558	78 0 0 -
2 SELESTAT ALSACE HANDBALL	57 22 17 1	4 637 547	90 0 0 -
3 MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE	51 22 14 1	7 625 592	33 0 0 -
4 GRAND NANCY ASPPT HB	49 22 13 1	8 585 554	31 0 0 -
5 PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL	49 22 12 3	7 604 574	30 0 0 -
6 SMV VERNON SAINT MARCEL	48 22 12 2	8 580 572	8 0 0 -
7 SAINTE US	43 22 9 3	10 576 599	-23 0 0 -
8 UMS PONTAULT-COMBAULT HANDBALL	41 22 9 1	12 576 583	-7 0 0 -
9 H.B.C. SEMUR-EN-AUXOIS	41 22 8 3	11 627 641	-14 0 0 -
10 BILLERE HANDBALL	40 22 9 0	13 546 592	-46 0 0 -
11 ES NANTERRE	39 22 7 3	12 573 602	-29 0 0 -
12 ES BESANCON MASCULINE	36 22 5 4	13 524 541	-17 0 0 -
13 VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION	33 22 4 3	15 537 616	-79 0 0 -
14 ANGERS NOYANT HBC	31 22 3 3	16 588 643	-55 0 0 -



CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

DIVISION 2 FÉMININE

JOURNÉE 21 (15/04/2011 - 17/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
ANGOULEME CHARENTE HANDBALL	30-35	MERIGNAC HANDBALL	
S.U.N. A.L. BOUILLARGUES	20-21	ASUL VAULX EN VELIN	
CELLES SUR BELLE	27-24	NOISY LE GRAND HANDBALL	

Club	Classement	Club	Classement
HANDBALL PLAN DE CUQUES	23-25	CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS	
LA MOTTE SERVOLEX HB	25-25	HB OCTEVILLE SUR MER	
CHAMBRAY TOURAINNE HANDBALL	---	Exempt	
ABBEVILLE E A L	20-18	ASPTT NICE HANDBALL	
1 HB OCTEVILLE SUR MER	50 20 14 2	4 540 445	95 0 0 -
2 CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS	49 20 14 1	5 516 455	61 0 0 -
3 NOISY LE GRAND HANDBALL	48 19 14 1	4 509 471	38 0 0 -
4 ASPTT NICE HANDBALL	43 19 12 0	7 506 449	57 0 0 -
5 ASUL VAULX EN VELIN	43 19 11 2	6 525 494	31 0 0 -
6 ABBEVILLE E A L	42 19 11 1	7 459 462	-3 0 0 -
7 CHAMBRAY TOURAINNE HANDBALL	38 19 9 1	9 519 515	4 0 0 -
8 ANGOULEME CHARENTE HANDBALL	37 20 8 1	11 583 586	-3 0 0 -
9 MERIGNAC HANDBALL	35 19 8 0	11 505 525	-20 0 0 -
10 CELLES SUR BELLE	34 19 7 1	11 463 494	-31 0 0 -
11 LA MOTTE SERVOLEX HB	31 20 4 3	13 483 545	-62 0 0 -
12 S.U.N. A.L. BOUILLARGUES	27 19 4 0	15 402 497	-95 0 0 -
13 HANDBALL PLAN DE CUQUES	27 20 3 1	16 436 508	-72 0 0 -

NATIONALE 1 FÉMININE

JOURNÉE 20 (15/04/2011 - 17/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
LOMME LILLE METROPOLE HB	26-26	HAVRE ATHLETIC CLUB	
AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	25-23	CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	
NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	37-27	POITIERS EC/JAUNAY-CLAN	
RENNES METROPOLE HB	28-28	HBC ST AMAND LES EAUX PORTE DU HAINAUT	
USM DE MONTARGIS HANDBALL	25-25	STADE PESSACAIS UNION CLUB HANDBALL	
BERGERAC HANDBALL	45-28	CHAMBLY HBC	
1 NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	56 20 17 2	1 618 432	186 0 0 -
2 HBC ST AMAND LES EAUX PTE DU HAINAUT	53 20 16 1	3 594 484	110 0 0 -
3 LOMME LILLE METROPOLE HB	49 20 13 3	4 586 495	91 0 0 -
4 AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	49 20 14 1	5 657 567	90 0 0 -
5 BERGERAC HANDBALL	41 20 10 1	9 515 488	27 0 0 -
6 CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	40 20 11 0	9 503 471	32 0 2 -
7 RENNES METROPOLE HB	39 20 9 1	10 509 487	22 0 0 -
8 POITIERS EC/JAUNAY-CLAN	36 20 9 0	11 539 554	-15 0 2 -
9 STADE PESSACAIS UNION CLUB HB	33 20 6 1	13 490 533	-43 0 0 -
10 HAVRE ATHLETIC CLUB	31 20 5 1	14 509 548	-39 0 0 -
11 USM DE MONTARGIS HANDBALL	27 20 3 1	16 520 599	-79 0 0 -
12 CHAMBLY HBC	22 20 1 0	19 366 748	-382 0 0 -

POULE 2

Club	Classement	Club	Classement
METZ HANDBALL	25-21	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL	
LE POUZIN HB 07	28-38	CERCLE SPORTIF VESULIEN HAUTE SAONE	
BRON HANDBALL	26-26	YUTZ HANDBALL FEMININ	
DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE	33-22	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	
HANDBALL CERCLE NIMES	35-26	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	
EPINAL HB	34-34	A.S.CANNES HB	
1 YUTZ HANDBALL FEMININ	52 20 15 2	3 635 499	136 0 0 -
2 METZ HANDBALL	50 20 15 0	5 617 532	85 0 0 -
3 CERCLE SPORTIF VESULIEN HTE SAONE	46 20 13 0	7 560 532	28 0 0 -
4 A.S.CANNES HB	45 20 12 1	7 623 589	34 0 0 -
5 LE POUZIN HB 07	43 20 11 1	8 591 627	-36 0 0 -
6 ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL	42 20 11 0	9 595 486	109 0 0 -
7 DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE	40 20 9 2	9 572 575	-3 0 0 -
8 HANDBALL CERCLE NIMES	39 20 9 1	10 568 570	-2 0 0 -
9 BRON HANDBALL	36 20 7 2	11 519 543	-24 0 0 -
10 EPINAL HB	35 20 6 3	11 534 585	-51 0 0 -
11 TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	31 20 5 2	13 480 574	-94 1 0 -
12 ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	20 20 0 0	20 421 603	-182 0 0 -

NATIONALE 2 FÉMININE

JOURNÉE 20 (15/04/2011 - 17/04/2011)

Club	Classement	Club	Classement
ASPTT LIMOGES HANDBALL	30-23	ANGOULEME CHARENTE HANDBALL	
MERIGNAC HANDBALL	25-32	BORDES SPORTS	
LEGE CAP-FERRET HANDBALL	28-27	US MIOS BIGANOS	
ROCHECHOUART-ST-JUNIE HANDBALL	87	39-22	LA ROCHE SUR YON VENDEE HB
LES HERBIERS VENDEE HANDBALL	36-32	VAL DE BOUTONNE HBC	
TOULOUSE FEMININ HANDBALL	29-26	CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	
1 BORDES SPORTS	56 20 18 0	2 633 495	138 0 0 -
2 ROCHECHOUART-ST-JUNIE HANDBALL 87	53 20 16 1	3 647 519	128 0 0 -
3 VAL DE BOUTONNE HBC	47 20 13 1	6 605 547	58 0 0 -
4 LEGE CAP-FERRET HANDBALL	44 20 12 0	8 564 499	65 0 0 -
5 TOULOUSE FEMININ HANDBALL	44 20 11 2	7 575 545	30 0 0 -
6 MERIGNAC HANDBALL	44 20 12 0	8 626 608	18 0 0 -
7 LA ROCHE SUR YON VENDEE HB	38 20 8 2	10 498 537	-39 0 0 -
8 US MIOS BIGANOS	36 20 6 4	10 579 612	-33 0 0 -
9 ASPTT LIMOGES HANDBALL	34 20 6 2	12 489 553	-64 0 0 -
10 ANGOULEME CHARENTE HANDBALL	33 20 6 1	13 611 686	-75 0 0 -
11 LES HERBIERS VENDEE HANDBALL	29 20 4 1	15 541 633	-92 0 0 -
12 CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	22 20 1 0	19 526 660	-134 0 0 -

POULE 2

Club	Classement	Club	Classement
DREUX AC HANDBALL	26-23	ISSY PARIS HANDBALL	
PLOUVORN HB	24-32	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	



« SAISON 2010-2011 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les textes réglementaires généraux concernant les compétitions nationales et sous réserve des procédures en cours. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant les 18-20 mars 2011 sont homologués. »

HANDBALL CLUB DE GAGNY		21-34	UNION SPORTIVE ALFORTVILLE HANDBALL									
CJF FLEURY LOIRET HANDBALL		35-31	BEAUVAIS O.U.C									
CA LISIEUX HB		36-16	RC EPERNAY HB									
AST CHATEAUNEUF EN THYMERAIS		26-25	ASS. STE MAURE-TROYES									
1	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	57	20	18	1	1	647	484	163	0	0	-
2	UNION SPORTIVE ALFORTVILLE HANDBALL	55	20	16	3	1	607	454	153	0	0	-
3	DREUX AC HANDBALL	50	20	15	0	5	588	513	75	0	0	-
4	CA LISIEUX HB	42	20	10	2	8	537	499	38	0	0	-
5	ASS. STE MAURE-TROYES	40	20	9	2	9	482	490	-8	0	0	-
6	AST CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	37	20	8	1	11	497	536	-39	0	0	-
7	CJF FLEURY LOIRET HANDBALL	37	20	8	2	10	546	563	-17	0	1	-
8	RC EPERNAY HB	37	20	8	1	11	535	582	-47	0	0	-
9	PLOUVORN HB	36	20	7	2	11	546	565	-19	0	0	-
10	ISSY PARIS HAND	35	20	7	1	12	518	570	-52	0	0	-
11	BEAUVAIS O.U.C	29	20	4	1	15	513	615	-102	0	0	-
12	HANDBALL CLUB DE GAGNY	24	20	2	0	18	483	628	-145	0	0	-

POULE 3

AS PALENTE ORCHAMPS HB		27-32	REICHSTETT CS									
VILLEMOMBLE HANDBALL		33-21	KINGERSHEIM HBC									
ASPTT BAR LE DUC HANDBALL		29-28	CERCLE DIJON BOURGOGNE									
STRASBOURG ASPTT		20-30	CA PONTARLIER HANDBALL									
ASUL VAULX EN VELIN		37-31	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL									
AULNAY HANDBALL		26-26	ES BESANCON FEMININ									
1	ES BESANCON FEMININ	54	20	16	2	2	628	526	102	0	0	-
2	CERCLE DIJON BOURGOGNE	49	20	14	1	5	640	587	53	0	0	-
3	ASUL VAULX EN VELIN	45	20	12	1	7	596	549	47	0	0	-
4	REICHSTETT CS	44	20	11	2	7	615	563	52	0	0	-
5	KINGERSHEIM HBC	44	20	11	2	7	552	536	16	0	0	-
6	AULNAY HANDBALL	43	20	10	3	7	565	527	38	0	0	-
7	STRASBOURG ASPTT	41	20	9	3	8	604	582	22	0	0	-
8	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL	37	20	7	3	10	508	556	-48	0	0	-
9	CA PONTARLIER HANDBALL	36	20	8	0	12	527	536	-9	0	0	-
10	AS PALENTE ORCHAMPS HB	35	20	7	1	12	548	541	7	0	0	-
11	VILLEMOMBLE HANDBALL	32	20	5	2	13	550	542	8	0	0	-
12	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL	20	20	0	0	20	446	734	-288	0	0	-

POULE 4

JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL		22-26	PAYS APT HANDBALL									
HB GARDEEN		22-20	U.S. CRAUROISE HANDBALL									
AL VOIRON HB		25-29	HANDBALL POLE SUD 38 EE									
SANFLO MURAT HB		25-26	SAINT GERMAIN BLAZOZY HAND BALL									
BLANZAT SPORT MONTLUCON		31-19	CCS HANDBALL PORT DE BOUC									
VAL DE LEYSSE		20-24	CS ANNECY LE VIEUX HB									
1	HB GARDEEN	57	20	18	1	1	595	472	123	0	0	-
2	SAINT GERMAIN BLAZOZY HAND BALL	48	20	14	0	6	543	487	56	0	0	-
3	HANDBALL POLE SUD 38 EE	45	20	12	1	7	560	491	69	0	0	-
4	CCS HANDBALL PORT DE BOUC	41	20	10	2	8	447	472	-25	0	1	-
5	AL VOIRON HB	41	20	10	1	9	483	455	28	0	0	-
6	BLANZAT SPORT MONTLUCON	40	20	9	2	9	580	539	41	0	0	-
7	JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	39	20	10	0	10	460	472	-12	0	1	-
8	CS ANNECY LE VIEUX HB	35	20	7	1	12	472	497	-25	0	0	-
9	SANFLO MURAT HB	34	20	7	0	13	531	560	-29	0	0	-
10	PAYS APT HANDBALL	34	20	7	0	13	490	582	-92	0	0	-
11	U.S. CRAUROISE HANDBALL	34	20	6	2	12	456	510	-54	0	0	-
12	VAL DE LEYSSE	30	20	4	2	14	452	532	-80	0	0	-

NATIONALE 3 FÉMININE

JOURNÉE 20 (15/04/2011 - 17/04/2011)

POULE 1

MIGNE AUXANCES HB		20-26	ST LOUBES HB									
BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL		20-24	CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS									
ENT. CHASSILA ROCHEF. HB		34-30	AVIRON BAYONNAIS HANDBALL									
HBC OLORON		27-21	ASSON SPORTS									
CELLES SUR BELLE		38-23	AMICALE LAIQUE DU PALAIS S/ VIENNE									
ROC AVEYRON HB/BARAQUEVILLE COLOMBIES		26-26	HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES									
1	BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HB	56	20	18	0	2	684	455	229	0	0	-
2	CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS	51	20	15	1	4	521	422	99	0	0	-
3	HBC OLORON	49	20	14	1	5	528	482	46	0	0	-
4	ASSON SPORTS	45	20	10	5	5	535	496	39	0	0	-
5	HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES	43	20	10	3	7	520	513	7	0	0	-
6	ENT. CHASSILA ROCHEF. HB	39	20	9	1	10	516	536	-20	0	0	-
7	CELLES SUR BELLE	38	20	8	2	10	554	580	-26	0	0	-
8	ST LOUBES HB	35	20	6	3	11	480	541	-61	0	0	-
9	AVIRON BAYONNAIS HANDBALL	34	20	7	0	13	512	534	-22	0	0	-
10	MIGNE AUXANCES HB	34	20	6	2	12	502	555	-53	0	0	-
11	ROC AVEYRON HB/BARAQUEVILLE COLOMBIES	31	20	4	3	13	506	586	-80	0	0	-
12	AMICALE LAIQUE DU PALAIS S/ VIENNE	25	20	0	5	15	481	639	-158	0	0	-

POULE 2

LANESTER HB		25-21	CSC LE MANS									
ES COLOMBIENNE HANDBALL		25-31	CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL									
NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB		24-26	ARVOR 29-Pays de Brest									
ENT. CL TOURLAVILLE/JS CHERBOURG HB F		36-23	UNION SPORTIVE DE JOUE LES TOURS HB									
PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE		25-19	OHF STE GEMMES SUR LOIRE									
LOCMARIA HB		24-32	ALS PLOUAGAT HB									
1	ARVOR 29-Pays de Brest	60	20	20	0	0	697	485	212	0	0	-
2	NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	56	20	18	0	2	584	416	168	0	0	-

3	ENT. CL TOURLAVILLE/JS CHERBOURG HB F	45	20	12	1	7	516	484	32	0	0	-
4	LOCMARIA HB	43	20	10	3	7	527	545	-18	0	0	-
5	ALS PLOUAGAT HB	42	20	10	2	8	549	547	2	0	0	-
6	LANESTER HB	42	20	9	4	7	486	479	7	0	0	-
7	PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE	41	20	10	1	9	454	490	-36	0	0	-
8	CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	39	20	9	1	10	531	536	-5	0	0	-
9	CSC LE MANS	35	20	7	1	12	505	552	-47	0	0	-
10	ES COLOMBIENNE HANDBALL	29	20	4	1	15	464	579	-115	0	0	-
11	OHF STE GEMMES SUR LOIRE	26	20	3	0	17	492	580	-88	0	0	-
12	UNION SPORTIVE DE JOUE LES TOURS HB	22	20	1	0	19	487	599	-112	0	0	-

POULE 3

A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX HB		29-23	ETOILE SPORTIVE ARQUAISE HB									
CERGY-PONTOISE HANDBALL		40-28	ROUEN 76 UNIVERSITE HB									
HARNES H.B.C.		37-34	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT									
BLANC MESNIL SPORT HANDBALL		19-21	HANDBALL HAZEBROUCK 71									
HB F AULNOYE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE		34-13	A.C. SOISSONS HANDBALL									
H.B.C. CORBIE		30-27	US VAIRES ENTRETEN ET COMPETITION									
1	HB F AULNOYE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	58	20	19	0	1	639	376	263	0	0	-
2	A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX HB	54	20	16	2	2	608	450	158	0	0	-
3	HARNES H.B.C.	47	20	12	3	5	499	447	52	0	0	-
4	HANDBALL HAZEBROUCK 71	47	20	12	3	5	473	418	55	0	0	-
5	CERGY-PONTOISE HANDBALL	42	20	10	2	8	562	544	18	0	0	-
6	BLANC MESNIL SPORT HANDBALL	40	20	8	4	8	518	517	1	0	0	-
7	ETOILE SPORTIVE ARQUAISE HB	39	20	8	3	9	494	483	11	0	0	-
8	H.B.C. CORBIE	38	20	8	2	10	501	512	-11	0	0	-
9	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT	34	20	6	2	12	497	562	-65	0	0	-
10	US VAIRES ENTRETEN ET COMPETITION	31	20	5	1	14	433	513	-80	0	0	-
11	ROUEN 76 UNIVERSITE HB	29	20	3	3	14	453	587	-134	0	0	-
12	A.C. SOISSONS HANDBALL	21	20	0	1	19	336	604	-268	0	0	-

POULE 4

SOULTZ-BOLLWILLER HANDBALL		20-34	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL									
ALTKIRCH US		28-34	CERCLE SPORTIF VESULIEN HAUTE SAONE									
SMEPS NANCY HANDBALL		54	YUTZ HANDBALL FEMININ									
COLMAR CENTRE ALSACE HANDBALL		36-32	ROSIERES ST-JULIEN HB									
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE		29-33	STRASBOURG ROBERTSAU HANDBALL									
AMNEVILLE		31-35	HOCHFELDEN DETTWILLER HANDBALL									
1	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL	54	20	17	0	3	614	459	155	0	0	-
2	HOCHFELDEN DETTWILLER HANDBALL	54	20	17	0	3	604	472	132	0	0	-
3	AMNEVILLE	51	20	15	1	4	624	515	109	0	0	-
4	ROSIERES ST-JULIEN HB	47	20	12	3	5	616	564	52	0	0	-
5	ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE	38	20	8	2	10	525	519	6	0	0	-
6	ALTKIRCH US	38	20	8	2	10	545	575	-30	0	0	-
7	YUTZ HANDBALL FEMININ	38	20	9	0	11	479	469	10	0	0	-
8	COLMAR CENTRE ALSACE HANDBALL	36	20	8	0	12	491	513	-22	0	0	-
9	SOULTZ-BOLLWILLER HANDBALL	36	20	8	0	12	524	581	-57	0	0	-
10	STRASBOURG ROBERTSAU HANDBALL	34	20	7	0	13	519	561	-42	0	0	-
11	CERCLE SPORTIF VESULIEN HTE SAONE	29	20	4	1	15	467	617	-150	0	0	-
12	SMEPS NANCY HANDBALL	25	20	2	1	17	368	531	-163	0	0	-

POULE 5

HBC AIX EN SAVOIE		20-30	MEYLAN HANDBALL									
A.L.C. LONGVIC		21-24	CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL									
TASSIN UODL HB		31-29	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER									
ASCAP PAYS DE MONTBELIARD HB		26-24	BELLEY HBC									
H.B.C. BEAUNE		30-21	HANDBALL CLUB PERIGNATOIS									
JA MAICHE		31-24	HBC LURE VILLERS									
1	H.B.C. BEAUNE	58	20	18	2	0	645	467	178	0	0	-
2	CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL	52	20	15	2	3	516	450	66	0	0	-
3	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	48	20	14	0	6	586	515	71	0	0	-
4	A.L.C. LONGVIC	40	20	9	2	9	517	493	24	0	0	-
5	BELLEY HBC	39	20	8	3	9	525	526	-1	0	0	-
6	HBC LURE VILLERS	39	20	9	1	10	555	554	1	0	0	-
7	TASSIN UODL HB	38	20	8								



« SAISON 2010-2011 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les textes réglementaires généraux concernant les compétitions nationales et sous réserve des procédures en cours. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant le 18-20 mars 2011 sont homologués. »

6	STRASBOURG ROBERTSAU HANDBALL	50	24	12	2	10	745	745	0	0	0	-
7	ES VILLENEUVE LOUBET HB CA	48	24	11	2	11	665	658	7	0	0	-
8	USAM NIMES GARD	46	24	10	2	12	685	683	2	0	0	-
9	CHAMBERY SAVOIE HB	46	24	11	0	13	734	739	-5	0	0	-
10	FOLSCHVILLER	45	24	10	1	13	672	724	-52	0	0	-
11	A.M.S.L.FREJUS	42	24	8	2	14	679	674	5	0	0	-
12	GRENOBLE SMH/GUC	40	24	8	0	16	658	710	-52	0	0	-
13	H.B.C. CHALON-SUR-SAONE	36	24	6	1	17	626	736	-110	1	0	-
14	REAL VILLEPINTE VERT GALANT	28	24	2	0	22	638	829	-191	0	0	-

NATIONALE 2 MASCULINE

JOURNÉE 24 (15/04/2011 - 17/04/2011)

POULE 1

	HBC NANTES	22-22	CJF SAINT MALO HB									
	LE CHESNAY YVELINES HANDBALL	30-22	ST GRATIEN SAINNOIS HANDBALL CLUB									
	ASB REZE HANDBALL	41-33	NIORT HB SOUCHEEN									
	CERCLE PAUL BERT RENNES HB	39-24	ST MICHEL SPORTS									
	ES BRUGES	36-27	OC CESSON HANDBALL									
	MORLAIX/PLOUGONVEN HB	28-33	ASNIERES HANDBALL CLUB									
	POUZAUGES VENDEE HANDBALL	25-26	US LAGNY HANDBALL									
1	CERCLE PAUL BERT RENNES HB	62	24	18	2	4	707	581	126	0	0	-
2	ES BRUGES	62	24	18	2	4	719	651	68	0	0	-
3	HBC NANTES	56	24	14	4	6	639	591	48	0	0	-
4	ASB REZE HANDBALL	53	24	14	1	9	748	688	60	0	0	-
5	ASNIERES HANDBALL CLUB	52	24	13	2	9	632	590	42	0	0	-
6	OC CESSON HANDBALL	50	24	13	0	11	723	678	45	0	0	-
7	US LAGNY HANDBALL	48	24	11	2	11	597	611	-14	0	0	-
8	LE CHESNAY YVELINES HANDBALL	46	24	10	2	12	683	699	-16	0	0	-
9	ST GRATIEN SAINNOIS HANDBALL CLUB	46	24	11	0	13	636	665	-29	0	0	-
10	POUZAUGES VENDEE HANDBALL	44	24	9	2	13	659	686	-27	0	0	-
11	MORLAIX/PLOUGONVEN HB	42	24	9	0	15	698	772	-74	0	0	-
12	NIORT HB SOUCHEEN	41	24	7	3	14	631	693	-62	0	0	-
13	ST MICHEL SPORTS	39	24	7	1	16	599	686	-87	0	0	-
14	CJF SAINT MALO HB	31	24	3	1	20	575	655	-80	0	0	-

POULE 2

	USM SARAN HB	39-25	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL									
	CLUB OMNISPORTS DE VERNOUILLET	32-29	LILLE METROPOLE HBC VILLENEUVE D'ASCQ									
	CARABINIERS BILLY MONTIGNY HB	25-23	CO SAVIGNY									
	TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE	34-19	CLUB LAIC OMNISPORT WAHAGNIES									
	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	39-35	LEVALLOIS SPORTING CLUB HANDBALL									
	STADE VALERIQUEAIS HB	29-22	US CRETEIL HANDBALL									
	GRAVELINES USHB	35-34	REVEIL DE NOGENT HANDBALL									
1	USM SARAN HB	65	24	20	1	3	808	651	157	0	0	-
2	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	63	24	19	1	4	850	724	126	0	0	-
3	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	55	24	15	1	8	791	727	64	0	0	-
4	CO SAVIGNY	55	24	15	1	8	761	702	59	0	0	-
5	US CRETEIL HANDBALL	54	24	15	0	9	773	730	43	0	0	-
6	STADE VALERIQUEAIS HB	52	24	13	2	9	716	648	68	0	0	-
7	TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE	52	24	14	0	10	690	631	59	0	0	-
8	CLUB OMNISPORTS DE VERNOUILLET	47	24	11	1	12	696	696	0	0	0	-
9	GRAVELINES USHB	45	24	10	1	13	767	797	-30	0	0	-
10	CARABINIERS BILLY MONTIGNY HB	42	24	8	2	14	628	703	-75	0	0	-
11	REVEIL DE NOGENT HANDBALL	41	24	8	1	15	713	737	-24	0	0	-
12	LEVALLOIS SPORTING CLUB HANDBALL	37	24	6	1	17	711	808	-97	0	0	-
13	CLUB LAIC OMNISPORT WAHAGNIES	35	24	4	3	17	712	837	-125	0	0	-
14	LILLE METRO HBC VILLENEUVE D'ASCQ	29	24	2	1	21	681	906	-225	0	0	-

POULE 3

	SELESTAT ALSACE HANDBALL	23-23	WITTELSHEIM ASCA									
	CERCLE SPORTIF VESULIEN HAUTE SAONE	29-26	VENISSIEUX HANDBALL									
	CERNAY WATTWILLER HANDBALL	33-29	S.E. BEAUNE									
	US ST-EGREVE HANDBALL	30-37	DIJON BOURGOGNE H.B.									
	SARREBOURG	37-33	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL									
	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	39-34	METZ HANDBALL									
	ENTENTE TROYES AUBE CHAMPAGNE HB	32-37	A.L.C. LONGVIC									
1	CERNAY WATTWILLER HANDBALL	65	24	18	5	1	656	536	120	0	0	-
2	METZ HANDBALL	64	25	19	1	5	775	669	106	0	0	-
3	DIJON BOURGOGNE H.B.	57	24	15	3	6	718	646	72	0	0	-
4	SARREBOURG	56	25	15	1	9	734	692	42	0	0	-
5	WITTELSHEIM ASCA	54	24	12	6	6	656	641	15	0	0	-
6	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	53	24	14	1	9	706	673	33	0	0	-
7	S.E. BEAUNE	47	24	10	3	11	720	714	6	0	0	-
8	SELESTAT ALSACE HANDBALL	45	24	10	1	13	662	667	-5	0	0	-
9	US ST-EGREVE HANDBALL	44	24	9	2	13	693	718	-25	0	0	-
10	VENISSIEUX HANDBALL	41	24	7	3	14	649	681	-32	0	0	-
11	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	40	24	7	2	15	714	736	-22	0	0	-
12	A.L.C. LONGVIC	37	24	5	3	16	674	745	-71	0	0	-
13	ENTENTE TROYES AUBE CHAMPAGNE HB	37	24	5	3	16	678	806	-128	0	0	-
14	CERCLE SPORTIF VESULIEN HTE SAONE	36	24	6	0	18	614	725	-111	0	0	-

POULE 4

	LA SEYNE VAR HANDBALL	31-29	ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL
	CHATEAUNEUF HANDBALL	25-35	PAYS AUBAGNE HANDBALL AGGLOMERATION
	MONTELMAR/CRUAS HANDBALL	43-27	MARTIGUES HANDBALL
	ROC AVEYRON HANDBALL	31-27	HANDBALL CLUB THUIR
	CS MARSEILLE PROVENCE HB	26-27	AS BTP NICE HANDBALL
	TOURNEFEUILLE HANDBALL	35-25	HANDBALL CORTE

1	MONTELMAR/CRUAS HANDBALL	58	23	17	1	5	731	566	165	0	0	-
2	PAYS AUBAGNE HB AGGLOMERATION	57	22	17	1	4	648	541	107	0	0	-
3	LA SEYNE VAR HANDBALL	56	22	16	2	4	671	611	60	0	0	-
4	CHATEAUNEUF HANDBALL	50	22	14	0	8	660	618	42	0	0	-
5	CS MARSEILLE PROVENCE HB	50	22	13	2	7	655	596	59	0	0	-
6	ROC AVEYRON HANDBALL	48	23	11	3	9	647	624	23	0	0	-
7	HANDBALL CORTE	43	22	10	1	11	611	664	-53	0	0	-
8	AS BTP NICE HANDBALL	43	22	9	3	10	648	678	-30	0	0	-
9	ISTRES OUEST PROVENCE HANDBALL	41	22	9	1	12	632	643	-11	0	0	-
10	TOURNEFEUILLE HANDBALL	40	22	8	2	12	624	677	-53	0	0	-
11	HB MOUGINS-MOUJANS SARTOUX-MANDELIEU	35	22	5	3	14	595	652	-57	0	0	-
12	MARTIGUES HANDBALL	31	22	3	3	16	601	685	-84	0	0	-
13	HANDBALL CLUB THUIR	24	22	1	0	21	566	734	-168	0	0	-

NATIONALE 3 MASCULINE

JOURNÉE 24 (15/04/2011 - 17/04/2011)

POULE 1

	TOULOUSE UNION HANDBALL	39-28	STADE PESSACAIS UNION CLUB HANDBALL									
	PANA LOISIRS	33-27	IRISARTARRAK HB									
	GIRONDINS BORDEAUX HBC	35-27	ASSON SPORTS									
	HANDBALL CLUB DES VOLCANS	30-26	ENTENTE TUC BALMA HANDBALL									
	CAPO LIMOGES HANDBALL	27-27	ASPOM BEGLES HB									
	AS L'UNION	29-33	HBC OLORON									
	CM FLOIRAC CENON HANDBALL	60-20	HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS									
1	CM FLOIRAC CENON HANDBALL	69	24	21	3	0	863	612	251	0	0	-
2	TOULOUSE UNION HANDBALL	64	24	20	0	4	847	642	205	0	0	-
3	IRISARTARRAK HB	55	24	15	1	8	742	664	78	0	0	-
4	STADE PESSACAIS UNION CLUB HANDBALL	55	24	15	1	8	722	686	36	0	0	-
5	HBC OLORON	51	24	12	3	9	748	678	70	0	0	-
6	GIRONDINS BORDEAUX HBC	50	24	12	2	10	771	743	28	0	0	-
7	PANA LOISIRS	50	24	13	0	11	757	725	32	0	0	-
8	CAPO LIMOGES HANDBALL	48	24	11	2	11	706	733	-27	0	0	-
9	HANDBALL CLUB DES VOLCANS	44	24	10	0	14	693	729	-36	0	0	-
10	AS L'UNION	44	24	10	0	14	608	667	-59	0	0	-
11	ASPOM BEGLES HB	42	24	7	4	13	706	767	-61	0	0	-
12	ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	40	24	8	0	16	757	809	-52	0	0	-
13	ASSON SPORTS	35	24	5	1	18	628	712	-84	0	0	-
14	HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	24	24	0	1	23	525	906	-381	1	0	-

POULE 2

	CMS OISSEL/AL DEVILLE	33-27	AAECC PONTS DE CE									
	SALAMANDRE SAINT DOULCHARD	39-26	ES PLESCOP HANDBALL									
	CJ BOUGUENAI HANDBALL	36-29	SAINTEUS									
	LES OLNONES VENDEE HANDBALL	38-32	GOND PONTOUVRE HB									
	SAINT CYR TOURAINE HANDBALL	33-31	LIMOGES HAND 87									
	ETOILE DES SPORTS MONTLUCON HB	24-28	HB STE LUCE SUR LOIRE									
1	CMS OISSEL/AL DEVILLE	64	22	21	0	1	786	563	223	0	0	-
2	CJ BOUGUENAI HANDBALL	55	22	15	3	4	695	611	84	0	0	-
3	SALAMANDRE SAINT DOULCHARD	53	22	14	3	5	695	617	78	0	0	-
4	AAECC PONTS DE CE	50	22	13	2	7	643	632	11	0	0	-
5	CSM SULLY SUR LOIRE HB	50	22	13	2	7	663	617	46	0	0	-
6	SAINT CYR TOURAINE HANDBALL	49	22	12	3	7	708	673	35	0	0	-
7	LIMOGES HAND 87	43	22	10	1	11	697	675	22	0	0	-
8	SAINTEUS	43	23	10	0	13	686	685	1	0	0	-
9	LES OLNONES VENDEE HANDBALL	42	22	10	0	12	700	684	16	0	0	-
10	ES PLESCOP HANDBALL	40	22	9	0	13	643	659	-16	0	0	-
11	HB STE LUCE SUR LOIRE	36	22	7	0	15	581	649	-68	0	0	-
12	GOND PONTOUVRE HB	29	23	2	2	19	634	779	-145	0	0	-
13	ETOILE DES SPORTS MONTLUCON HB	22	22	0	0	22	497	784	-287	0	0	-

POULE 3

	ANGERS NOYANT HBC	31-27	CSM PUTEAUX HANDBALL									
	MASSY HB ESSONNE	25-34	AS SAINT MANDE HANDBALL									
	ISSY HANDBALL MASCULIN	35-28	HANDBALL CLUB CONFLANS									
	ASPTT SAINT LO MANCHE HANDBALL	25-26	CAEN HANDBALL									
	AL LOUDEAC HB	36-29	CHAVILLE HANDBALL									
	GUINGAMP HB	27-27	ROUEN 76 UNIVERSITE HB									
	LESNEVEN LE FOLGOET HB	28-30	PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE									
1	CAEN HANDBALL	66	24	21	0	3	758	629	129	0	0	-
2	AS SAINT MANDE HANDBALL	58	24									

« SAISON 2010-2011 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les textes réglementaires généraux concernant les compétitions nationales et sous réserve des procédures en cours. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant les 18-20 mars 2011 sont homologués.

AMIENS PICARDIE HANDBALL		35-17	SO CALAIS HB			
STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL		34-32	HBC CREPY EN VALOIS			
HB LAFEROIS		31-30	HANDBALL CLUB FRANCONVILLE			
1	AMIENS PICARDIE HANDBALL	62	24	17	4	3 726 585 141 0 0 -
2	PARIS HANDBALL	62	24	18	2	4 755 623 132 0 0 -
3	USM VILLEPARISIS	57	24	16	1	7 702 620 82 0 0 -
4	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	55	24	15	1	8 685 633 52 0 0 -
5	CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	51	24	12	3	9 709 637 72 0 0 -
6	VILLEMOMBLE HANDBALL	50	24	11	4	9 710 692 18 0 0 -
7	A.S.VOLTAIRE CHATENAY MALABRY	50	24	12	2	10 722 669 53 0 0 -
8	HANDBALL CLUB FRANCONVILLE	48	24	9	6	9 705 691 14 0 0 -
9	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	47	24	10	3	11 672 659 13 0 0 -
10	BEAUVAIS O.U.C	46	24	10	2	12 727 758 -31 0 0 -
11	HBC CREPY EN VALOIS	42	24	9	0	15 713 771 -58 0 0 -
12	CO WATTRELOSIEN HB	39	24	6	3	15 692 804 -112 0 0 -
13	HB LAFEROIS	32	24	4	0	20 593 850 -257 0 0 -
14	SO CALAIS HB	31	24	3	1	20 608 727 -119 0 0 -

POULE 5

THIONVILLE MOSELLE HANDBALL		21-22	DIEULOUARD HANDBALL ESS			
HAND SEDAN ARDENNES		31-22	BOIS COLOMBES SPORTS HANDBALL			
BOGNY HANDBALL		14-24	TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL			
CSA KREMLIN BICETRE		27-24	AS ST BRICE			
MORSANG-FLEURY HANDBALL		33-29	BLR-ARC MOSELLAN (BOUSSE-LUTTANGE-RURANGE)			
ROMILLY HB		24-23	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL			
HANDBALL CLUB DE LIVRY GARGAN		40-21	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL			
1	TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	66	24	20	2	2 729 541 188 0 0 -
2	DIEULOUARD HANDBALL ESS	63	24	19	1	4 680 578 102 0 0 -
3	HANDBALL CLUB DE LIVRY GARGAN	62	24	17	4	3 642 543 99 0 0 -
4	CSA KREMLIN BICETRE	61	24	18	1	5 628 556 72 0 0 -
5	AS ST BRICE	50	24	12	2	10 637 618 19 0 0 -
6	MORSANG-FLEURY HANDBALL	46	24	9	1	11 627 659 -32 0 0 -
7	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL	45	24	10	1	13 719 724 -5 0 0 -
8	THIONVILLE MOSELLE HANDBALL	44	24	9	2	13 608 615 -7 0 0 -
9	BOIS COLOMBES SPORTS HANDBALL	43	24	8	3	13 633 700 -67 0 0 -
10	BLR-ARC MOSELLAN	41	24	8	1	15 643 710 -67 0 0 -
11	ROMILLY HB	41	24	8	1	15 559 666 -107 0 0 -
12	HAND SEDAN ARDENNES	41	24	8	1	15 678 700 -22 0 0 -
13	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL	39	24	5	5	14 551 624 -73 0 0 -
14	BOGNY HANDBALL	30	24	2	2	20 642 742 -100 0 0 -

POULE 6

EPINAL HB		34-22	MARMOUTIER SAVERNE WASSELONNE HB			
VAL DE GRAY HB		35-28	COLMAR HC			
SCHILTIGHEIM HBC		36-30	ES BESANCON MASCULINE			
PLOBSCHEIM OLYMPIQUE CLUB		28-27	FLORANGE			
C.L. MARSANNAY H.B.		42-30	ALTKIRCH US			
REICHSTETT CS		27-37	HAGUENAU ASSOCIATION SPORTIVE			
ES CHAUSSIN HB		22-24	STRASBOURG SUD HB LA FAMILLE			
1	EPINAL HB	63	24	19	1	4 857 706 151 0 0 -
2	VAL DE GRAY HB	61	24	18	1	5 732 650 82 0 0 -
3	C.L. MARSANNAY H.B.	61	24	18	1	5 839 717 122 0 0 -
4	HAGUENAU ASSOCIATION SPORTIVE	61	24	18	1	5 829 717 112 0 0 -
5	SCHILTIGHEIM HBC	59	24	17	1	6 746 611 135 0 0 -
6	PLOBSCHEIM OLYMPIQUE CLUB	48	25	11	1	13 740 806 -66 0 0 -
7	ES BESANCON MASCULINE	48	24	11	2	11 691 712 -21 0 0 -
8	FLORANGE	46	24	10	2	12 720 735 -15 0 0 -
9	ALTKIRCH US	44	25	9	2	14 716 777 -61 0 1 -
10	COLMAR HC	42	24	7	4	13 716 768 -52 0 0 -
11	MARMOUTIER SAVERNE WASSELONNE HB	41	24	7	3	14 662 732 -70 0 0 -
12	ES CHAUSSIN HB	35	24	4	3	17 661 751 -90 0 0 -
13	REICHSTETT CS	33	24	4	1	19 642 787 -145 0 0 -
14	STRASBOURG SUD HB LA FAMILLE	33	24	4	1	19 589 671 -82 0 0 -

POULE 7

VALENCE HANDBALL		28-32	MEYLAN HANDBALL			
HBC AIX EN SAVOIE		29-27	LYON CALUIRE AS			
SANFLO MURAT HB		32-37	VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION			
AS FONTAINE HANDBALL		33-26	HBC LORLOR			
ANNECY HANDBALL		26-33	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB			
ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER		27-26	CS ANNECY LE VIEUX HB			
DOLE HAND BALL		33-23	CS BOURGOIN JALLIEU HB			
1	HBC AIX EN SAVOIE	63	24	19	1	4 777 613 164 0 0 -
2	LYON CALUIRE AS	62	24	19	0	5 802 626 176 0 0 -
3	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	61	24	18	1	5 737 660 77 0 0 -
4	AS FONTAINE HANDBALL	55	24	15	1	8 687 658 29 0 0 -
5	CS ANNECY LE VIEUX HB	50	24	13	0	11 704 678 26 0 0 -
6	MEYLAN HANDBALL	46	24	11	0	13 650 644 6 0 0 -
7	VALENCE HANDBALL	46	24	9	4	11 634 655 -21 0 0 -
8	SANFLO MURAT HB	46	24	11	0	13 729 766 -37 0 0 -
9	DOLE HAND BALL	45	24	10	1	13 650 704 -54 0 0 -
10	ANNECY HANDBALL	45	24	10	1	13 654 679 -25 0 0 -
11	VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION	44	24	8	4	12 733 762 -29 0 0 -
12	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	41	24	8	1	15 660 720 -60 0 0 -
13	HBC LORLOR	36	24	5	2	17 579 709 -130 0 0 -
14	CS BOURGOIN JALLIEU HB	32	24	4	0	20 587 709 -122 0 0 -

POULE 8

PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL		28-28	SAINT RAPHAEL VHB			
HB BAGNOLS MARCOULE		29-29	A.S.MONACO HANDBALL			
PRADES HANDBALL		41-23	HYERES OLYMPIQUE SPORT HANDBALL			

GFCCO AJACCIO HANDBALL		42-33	CARROS H.B.C.			
FRONTIGNAN THAU HANDBALL		34-20	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS			
HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC		36-36	U.S. CRAUROISE HANDBALL			
SPORTING CLUB OLYMPIQUE AVIGNON		30-29	LA VALETTE HB GARDEEN			
1	SAINT RAPHAEL VHB	71	24	23	1	0 939 564 375 0 0 -
2	GFCCO AJACCIO HANDBALL	62	24	18	2	4 804 683 121 0 0 -
3	PRADES HANDBALL	57	24	15	3	6 741 661 80 0 0 -
4	HB BAGNOLS MARCOULE	56	24	14	4	6 754 696 58 0 0 -
5	A.S.MONACO HANDBALL	55	24	13	5	6 685 669 16 0 0 -
6	FRONTIGNAN THAU HANDBALL	55	24	15	1	8 745 668 77 0 0 -
7	SPORTING CLUB OLYMPIQUE AVIGNON	50	24	11	4	9 757 772 -15 0 0 -
8	PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL	45	24	10	2	12 711 719 -8 0 1 -
9	U.S. CRAUROISE HANDBALL	43	24	8	3	13 716 754 -38 0 0 -
10	HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC	42	24	7	4	13 744 815 -71 0 0 -
11	LA VALETTE HB GARDEEN	35	24	5	1	18 690 800 -110 0 0 -
12	CARROS H.B.C.	35	24	5	1	18 709 857 -148 0 0 -
13	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	34	24	5	1	18 577 732 -155 1 0 -
14	HYERES OLYMPIQUE SPORT HANDBALL	30	24	3	0	21 621 803 -182 0 0 -



COUPE DE FRANCE

NATIONALE FÉMININE

1/2 FINALES (15/04/2011 - 17/04/2011)

HANDBALL CERCLE NIMES	---	HAVRE ATHLETIC CLUB
ARVOR 29-Pays de Brest	24-26	TOULON-SAINT-CYR VAR HANDBALL

RÉGIONALE FÉMININE

1/4 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

PARIS HANDBALL	23-19	LESNEVEN LE FOLGOET HB
USM BLAINVILLE HB	14-16	JARVILLE JEUNES HANDBALL
FRONTIGNAN THAU HANDBALL	21-22	ENTENTE SAONE MAMIROLLE HB
MOURENX HANDBALL	24-22	HANDBALL TEILLOIS

1/2 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

PARIS HANDBALL	23-22	JARVILLE JEUNES HANDBALL
MOURENX HANDBALL	13-17	ENTENTE SAONE MAMIROLLE HB

DÉPARTEMENTALE FÉMININE

1/4 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

HBC LA THEROUANNE	16-14	USP ST PIERRE/DIVES HB
ASC LEHON HB	15-13	MARMOUTIER SAVERNE WASSELONNE HB
U.S. DE CAGNES HANDBALL	16-18	ANGLLET BIARRITZ OLYMPIQUE HANDBALL
HB ROCHETTOIS	18-11	H.B.C. GUEUGNON

1/2 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

ASC LEHON HB	25-17	HBC LA THEROUANNE
HB ROCHETTOIS	14-29	ANGLLET BIARRITZ OLYMPIQUE HANDBALL

NATIONALE MASCULINE

1/2 FINALES (13/04/2011 - 13/04/2011)

TOULOUSE UNION HANDBALL	23-34	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL
MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE	25-33	CHAMBERY SAVOIE HB

RÉGIONALE MASCULINE

1/4 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

HBC LA THEROUANNE	25-24	LE MANS SARTHE HANDBALL 72
HOENHEIM SPORTS AS	23-21	BOUSBECQUE_WERVICQ
HB RHONE EYRIEX	32-18	HANDBALL CLUB ESPALION
O. ANTIBES JUAN LES PINS HB	26-21	HBC LURE VILLERS

1/2 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

HBC LA THEROUANNE	34-27	HOENHEIM SPORTS AS
HB RHONE EYRIEX	27-21	O. ANTIBES JUAN LES PINS HB

DÉPARTEMENTALE MASCULINE

1/4 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

F.B.2.M. HANDBALL	25-19	AILLY SUR SOMME HANDBALL
HBAC STE PAZANNE	24-22	ELECTRICITE STRASBOURG AS
PALAJA PASSION HANDBALL	20-11	A.S.A. VAUZELLES
HB DES 3 VALLEES DU BERGERACOIS	15-23	AS HB VILLEFONTAINE

1/2 DE FINALES (22/04/2011 - 24/04/2011)

F.B.2.M. HANDBALL	29-25	HBAC STE PAZANNE
PALAJA PASSION HANDBALL	24-19	AS HB VILLEFONTAINE



INTERCOMITÉS FÉMININES

4^e tour, 15-16 avril 2011

Tournoi 1 Organisateur : HERAULT

HERAULT / DROME ARDECHE	23-16	1. VAR	7	qualifié
DROME ARDECHE / HAUTE LOIRE	11-12	2. HERAULT	7	qualifié
HAUTE LOIRE / VAR	15-17	3. HAUTE LOIRE	5	
VAR / HERAULT	20-16	4. DROME ARDECHE	5	
HERAULT / HAUTE LOIRE	15-8			
VAR / DROME ARDECHE	10-9			

Tournoi 2 Organisateur : RHONE

SAVOIE / CÔTE D'OR	18-18	1. SAVOIE	8	qualifié
CÔTE D'OR / PARIS	13-11	2. CÔTE D'OR	8	qualifié
PARIS / RHÔNE	11-19	3. RHÔNE	5	
RHÔNE / SAVOIE	13-17	4. PARIS	3	
SAVOIE / PARIS	17-12			
COTE D'OR / RHÔNE	19-14			

Tournoi 3 Organisateur : CANTAL

CANTAL / GARD	11-17	1. GARD	9	qualifié
GARD / GIRONDE	14-13	2. CANTAL	7	qualifié
GIRONDE / LOIRE	25-16	3. GIRONDE	5	
LOIRE / CANTAL	16-26	4. LOIRE	3	
CANTAL / GIRONDE	15-14			
GARD / LOIRE	27-14			

Tournoi 4 Organisateur : AIN

DOUBS / AIN	18-10	1. SEINE ET MARNE	9	qualifié
SEINE ET MARNE / MEURTHE ET MOSELLE	18-17	2. MEURTHE & MOSELLE	7	qualifié
MEURTHE ET MOSELLE / AIN	22-20	3. DOUBS	5	
SEINE ET MARNE / DOUBS	22-21	4. AIN	3	
AIN SEINE ET MARNE / 14	21-5			
MEURTHE ET MOSELLE / DOUBS	14-13			

Tournoi 5 Organisateur : CHARENTE

DORDOGNE / SARTHE	19-17	1. PYRENEES ATLANTIQUES	9	qualifié
SARTHE / PYRENEES ATLANTIQUES	15-29	2. CHARENTE	7	qualifié
PYRENEES ATLANTIQUES / CHARENTE	28-9	3. DORDOGNE	5	
CHARENTE / DORDOGNE	22-17	4. SARTHE	3	
DORDOGNE / PYRENEES ATLANTIQUES	10-26			
SARTHE / CHARENTE	18-25			

Tournoi 6 Organisateur : ILLE ET VILAINE

ILLE ET VILAINE / DEUX SEVRES	12-21	1. LOIRE ATLANTIQUE	9	qualifié
ILLE ET VILAINE / VAL D'OISE	14-11	2. DEUX SEVRES	7	qualifié
VAL D'OISE / LOIRE ATLANTIQUE	9-20	3. ILLE ET VILAINE	5	
LOIRE ATLANTIQUE / DEUX SEVRES	21-8	4. VAL-D'OISE	3	
DEUX SEVRES / VAL D'OISE	13-12			
ILLE ET VILAINE / LOIRE ATLANTIQUE	16-17			

Tournoi 7 Organisateur : FINISTERE

VAL DE MARNE / FINISTERE	8-10	1. FINISTERE	9	qualifié
VENDEE / FINISTERE	15-21	2. VAL DE MARNE	7	qualifié
VENDEE / ESSONNE	18-23	3. ESSONNE	5	
VAL DE MARNE / ESSONNE	18-14	4. VENDEE	3	
VAL DE MARNE / VENDEE	24-13			
FINISTERE / ESSONNE	15-13			

Tournoi 8 Organisateur : SEINE SAINT DENIS

YVELINES / CALVADOS	6-21	1. SEINE SAINT DENIS	9	qualifié
CALVADOS / COTE D'ARMOR	18-14	2. CALVADOS	7	qualifié
COTE D'ARMOR / SEINE SAINT DENIS	7-11	3. COTE D'ARMOR	5	
SEINE SAINT DENIS / YVELINES	15-9	4. YVELINES	3	
YVELINES / COTE D'ARMOR	16-19			
SEINE SAINT DENIS / CALVADOS	18-17			

Tournoi 9 Organisateur : MOSELLE

PAS DE CALAIS / MOSELLE	5-14	1. MOSELLE	9	qualifié
MOSELLE / BAS-RHIN	16-15	2. BAS-RHIN	7	qualifié
BAS-RHIN / HTS DE SEINE	16-15	3. HTS DE SEINE	4	
HTS DE SEINE / PAS DE CALAIS	18-18	4. PAS DE CALAIS	4	
PAS DE CALAIS / BAS-RHIN	18-28			
MOSELLE / HTS DE SEINE	20-10			



INTERCOMITÉS MASCULINS

4^e tour, 15-16 avril 2011

Tournoi 1

EURE / SEINE ET MARNE	24-19	1. NORD
SEINE ET MARNE / NORD	11-20	2. EURE
NORD / AUBE	19-22	3. SEINE ET MARNE
AUBE / EURE	17-24	4. AUBE
EURE / NORD	18-28	
SEINE ET MARNE / AUBE	24-19	

Tournoi 2

MEURTHE ET MOSELLE / HAUTE SAONE	26-16	1. VAL DE MARNE
HAUTE SAONE / VAL DE MARNE	7-33	2. MEURTHE ET MOSELLE
VAL DE MARNE / BAS RHIN	28-19	3. BAS RHIN
BAS RHIN / MEURTHE ET MOSELLE	20-29	4. HAUTE SAONE
MEURTHE ET MOSELLE / VAL DE MARNE	23-29	
HAUTE SAONE / BAS RHIN	15-32	

Tournoi 3

COTE D'OR / MOSELLE	29-17	1. COTE D'OR
MOSELLE / DOUBS	20-19	2. RHONE
DOUBS / RHONE	16-20	3. MOSELLE
RHONE / COTE D'OR	19-19	4. DOUBS
COTE D'OR / DOUBS	34-20	
MOSELLE / RHONE	27-21	

Tournoi 4

VAR / SAVOIE	20-32	1. SAVOIE
SAVOIE / LOIRE	32-16	2. BOUCHES DU RHONE
LOIRE / BOUCHES DU RHONE	12-35	3. LOIRE
BOUCHES DU RHONE / VAR	20-17	4. VAR
VAR / LOIRE	21-28	
SAVOIE / BOUCHES DU RHONE	26-25	

Tournoi 5

ISERE / PUY DE DOME	23-20	1. GARD
PUY DE DOME / GARD	12-23	2. ISERE
GARD / HAUTE-GARONNE	23-21	3. PUY DE DOME
HAUTE-GARONNE / ISERE	13-25	4. HAUTE GARONNE
ISERE / GARD	16-19	
PUY DE DOME / HAUTE-GARONNE	29-17	

Tournoi 6

1. PYRENEES ATLANTIQUES
2. GIRONDE
3. HERAULT
4. HTES PYRENEES

Tournoi 7

HAUTE-VIENNE / LOIRE ATLANTIQUE	14-30	1. HAUTS-DE-SEINE
LOIRE ATLANTIQUE / HAUTS-DE-SEINE	20-26	2. LOIRE ATLANTIQUE
HAUTS-DE-SEINE / SEINE SAINT-DENIS	24-19	3. HAUTE-VIENNE
SEINE SAINT-DENIS / HAUTE-VIENNE	18-22	4. SEINE SAINT-DENIS
HAUTE-VIENNE / HAUTS-DE-SEINE	18-25	
LOIRE ATLANTIQUE / SEINE SAINT-DENIS	26-19	

Tournoi 8

LOIRET / CALVADOS	9-14	1. CALVADOS
CALVADOS / ESSONNE	26-21	2. ESSONNE
ESSONNE / MANCHE	26-23	3. LOIRET
MANCHE / LOIRET	18-22	4. MANCHE
LOIRET / ESSONNE	24-26	
CALVADOS / MANCHE	26-18	

Tournoi 9

CHARENTE / COTES D'ARMOR	18-8	1. VAL D'OISE
COTES D'ARMOR / VAL D'OISE	10-33	2. MAINE ET LOIRE
VAL D'OISE / MAINE ET LOIRE	27-12	3. CHARENTE
MAINE ET LOIRE / CHARENTE	27-18	4. COTES D'ARMOR
CHARENTE / VAL D'OISE	23-26	
COTES D'ARMOR / MAINE ET LOIRE	15-29	



COUPE DE FRANCE HANDBALL 2011

NATIONALES

16h30

FEMININ

20h30

MASCULIN

RÉGIONALES

18h30

FEMININ

14h30

MASCULIN

DÉPARTEMENTALES

10h30

MASCULIN

12h30

FEMININ



On est tous handballeurs

FINALES A PARIS BERCY

le 21 mai 2011

Réservations : www.ticketnet.fr
TICKETNET 0892 390 490

Points de vente : Virgin Mégastore, Auchan, Galerie Lafayette,
E. Leclerc, Carrefour, Cultura et Cora

avec le soutien

MAIRIE DE PARIS



Sport+





COUPE DE FRANCE HANDBALL

FINALES 2011 SAMEDI 21 MAI À PARIS-BERCY

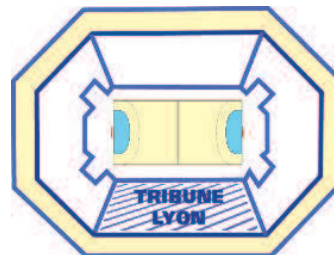
PROGRAMME SPORTIF

- 10H30 : FINALE DÉPARTEMENTALE MASCULINE
- 12H30 : FINALE DÉPARTEMENTALE FÉMININE
- 14H30 : FINALE RÉGIONALE MASCULINE
- 16H30 : FINALE NATIONALE FÉMININE
- 18H30 : FINALE RÉGIONALE FÉMININE
- 20H30 : FINALE NATIONALE MASCULINE



On est tous handballeurs

**PALAIS OMNISPORTS
PARIS-BERCY**
8, BD DE BERCY, 75012 PARIS
M° 14, 6 : Bercy
M° 1 ; RER A, D : Gare de Lyon



**CATÉGORIE UNIQUE
PLACEMENT LIBRE**
(en dehors de la Tribune Lyon)

Pour toute commande effectuée
avant le 6 mai 2011,
merci d'envoyer ce bon à la
**Fédération française de
handball**, accompagné de votre
règlement (+ frais de port)
par chèque à l'ordre de Ticketnet.

Au-delà du 6 mai 2011,
toute commande sera à traiter
uniquement et directement
avec Ticketnet au tarif en vigueur
(frais de commission en sus)
www.ticketnet.fr
0892 390 490

BILLET JOURNÉE	PRIX *	QUANTITÉ	TOTAL
· Ligues et comités <i>concernés par les Projets territoriaux déposés à la FFHB</i> · Clubs qualifiés pour les finales	10 € €
· Ligues, comités et clubs <i>hors projets déposés à la FFHB</i> · Grand public	20 € €
SOUS-TOTAL DE LA COMMANDE :		 €
+ FRAIS DE PORT :			+ 5 €
TOTAL DE LA COMMANDE =		 €

* Frais de commission Ticketnet (mode production) inclus.

TARIFS ET PLACES PROPOSÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉL. DOMICILE : TÉL. PORTABLE :

EMAIL :

LIGUES, COMITÉS OU CLUBS :

**BON DE COMMANDE + RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE TICKETNET
À RENVOYER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL, 62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex**
tél. : 01 46 15 03 55, fax : 01 46 15 03 60, e-mail : ffhb@ff-handball.org

Les billets seront imprimés et expédiés au client à compter du 1^{er} avril 2011. En aucun cas les billets ne seront échangés ni remboursés.
Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

Faites briller vos étoiles !

Élisez les meilleures joueuses et le meilleur entraîneur de la saison 2010-2011.

Rendez-vous du 4 avril au 15 mai sur www.etoilesduhand.com

La Nuit des Étoiles du Handball

Le 21 mai à Paris



Photos Hand/belles : Sébastien Dubost

FF
HANDBALL

ORANGE

LA POSTE

Hand
Amaz

HANDZONE

On est tous handballeurs

5 JUIN 2011 • PALAIS DES SPORTS DE PAU • 18H00

FRANCE SLOVENIE

QUALIFICATION



MONDIAL FÉMININ 2011



7
Femmes de Défis

www.femmesdedefis.com

Réservations www.aquihand.org **05 59 92 05 26**



Offre réservée aux ligues, comités et clubs.

VENDU PAR PACK DE 50 MINI STYLOS

49 € TTC / le lot

Hauteur du stylo : 10,7 cm

soit **0,98 € TTC** le stylo



Date limite de commande : 15 Mai 2011
Livraison à partir du : 10 Juin 2011

Cette offre spéciale ne sera possible que si la somme totale des produits commandés par l'ensemble des ligues, comités et clubs est supérieure à : 1 000 stylos.

Photos non contractuelles.

RETROUVEZ TOUS LES PRODUITS DE LA BOUTIQUE FFHB SUR : www.boutiqueffhb.fanavenue.com
 et tous les Produits Officiels de l'Équipe de France dans la rubrique : Gamme Equipe de France Adidas

BON DE COMMANDE

Sous réserve des stocks disponibles



Désignation	Prix TTC	Qté	Total
Nbre de lots de 50 stylos			

Montant de la commande	
Montant des frais de ports *	
A régler TTC	

Envoi en collissimo suivi.

* Grille tarifaire pour calculer les frais de port :

Désignation	Poids du pack de 50 mini stylos en gr.	Nbre de Pack	Poids
Pack de Stylos	300	x	= gr.

Poids des Colis	Tarifs
Colis < 1 000 gr.	7,22 €
Colis < 5 000 gr.	10,25 €
Colis < 10 000 gr.	14,24 €
Colis < 15 000 gr.	16,09 €
Colis < 30 000 gr.	21,93 €

Au delà de 30 kg
 ou pour toute expédition
 hors France Métropolitaine
 contactez Stephanie
 au : 05 59 45 85 47

Nom de l'organisme :

Contact :

Adresse :

Code Postale :

Téléphone :

E-mail :

Sans votre aimable règlement votre commande ne sera pas prise en compte.

Chèque à l'ordre de Fan Avenue,

À retourner à :

Fan Avenue - BP3 - 46 av. Charles de Gaulle - 40530 Labenne

Tél : 05 59 45 85 45 - Fax : 05 59 45 79 79

FAN AVENUE .com

PROCHAINE OFFRE : à partir du 15 Juin 2011

VENDU PAR PACK DE 50 STICKERS
4,90 € TTC/ le lot

soit **0,098 € TTC** le stickers

6 cm de diamètre



PROCHAINE OFFRE : à partir du 15 Septembre 2011

VENDU PAR PACK DE 50 PORTE-CLEFS
39 € TTC/ le lot

soit **0,78€ TTC** le porte-clefs

en PVC souple

